

Stratégie nationale d'adaptation du Canada

Bâtir des collectivités
résilientes et une économie forte



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada

N° de cat. : En4-544/2023F-PDF
ISBN : 978-0-660-49134-9
EC23062

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement et Changement climatique Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement et Changement climatique Canada
Centre de renseignements à la population
Édifice Place Vincent Massey
351 boul. Saint-Joseph
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Ligne sans frais : 1-800-668-6767
Courriel : enviroinfo@ec.gc.ca

Photos: © Getty Images

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par
le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, 2023

Also available in English

Table des matières

Message du ministre	1
Sommaire	2
Introduction	5
Partie I : Les effets des changements climatiques au Canada	7
Adaptation aux changements climatiques	14
Partie II : La voie vers un Canada résilient au climat	17
Une vision pour la résilience climatique au Canada	17
Les principes directeurs	18
Résilience aux changements climatiques dans les systèmes clés	20
Résilience aux catastrophes	21
Santé et bien-être	24
Nature et biodiversité	26
Infrastructures	28
Économie et travailleurs	31
Objectifs et cibles fondamentaux	34
Connaissance et compréhension	34
Outils et ressources	36
Gouvernance et leadership	37
Échéanciers, fondements et évaluation	39

Mise en œuvre de la Stratégie nationale d'adaptation	40
Perspectives d'avenir	43
Annexe A : Rôles et responsabilités	44
Annexe B : Adaptation aux changements climatiques dans les provinces et les territoires	51
Annexe C : Stratégies et mesures d'adaptation autochtones en matière de changements climatiques	54
Annexe D : Surveillance et évaluation	56
Annexe E : Glossaire des termes	60

Figures

Figure 1. Les effets et les défis liés aux changements climatiques dans différentes régions du Canada	14
Figure 2. Le cycle d'adaptation du Canada	15
Figure 3. Le cadre de la Stratégie nationale d'adaptation du Canada	17
Figure 4. Systèmes de la Stratégie nationale d'adaptation	20
Figure 5. Calendrier de la Stratégie nationale d'adaptation	39

Message du ministre



L'évolution du climat du Canada perturbe grandement notre société et notre environnement. Chaque année, le pays est confronté à un nombre croissant de phénomènes climatiques records, notamment des incendies de forêt, des chaleurs extrêmes et des inondations. Nous sommes à un moment charnière, les décisions et les mesures que nous prenons aujourd'hui contribueront à façonner l'avenir des collectivités, des moyens de subsistance, de l'environnement et de l'économie.

Le Canada doit être prêt et doit réduire les risques au sein de tous les ordres de gouvernement, afin que les collectivités puissent se prémunir contre les pires répercussions des changements climatiques. À cet égard, une métaphore sportive est tout à fait à propos : tout le monde au Canada doit passer à l'attaque contre les changements climatiques en réduisant les émissions, mais tout le monde doit également agir défensivement pour être préparé aux changements qui nous affligent déjà, car ils ne sont pas près de disparaître.

La Stratégie nationale d'adaptation présente un plan d'action détaillé pour réduire stratégiquement les risques liés aux effets des changements climatiques. Cette Stratégie est le fruit d'une vaste mobilisation qui s'est étalée sur plus de deux ans. Elle reflète les commentaires et le travail acharné d'une multitude de personnes de partout au Canada, notamment des gouvernements provinciaux et territoriaux, des nations et des organisations autochtones, du secteur privé, des organisations non gouvernementales, des spécialistes de l'adaptation et des jeunes. Je leur suis sincèrement reconnaissant pour tous leurs efforts. La Stratégie que nous avons élaborée présente une vision commune de la manière dont tous les ordres de gouvernement peuvent concentrer leurs efforts stratégiques afin de protéger nos collectivités et de faire progresser efficacement l'adaptation au climat.

Bien que les changements climatiques touchent les collectivités différemment, il est indéniable que nous sommes tous affectés par notre nouvelle réalité climatique. Des cadres stratégiques efficaces sont nécessaires pour que les collectivités de tout le pays puissent croître et prospérer. Nous devons viser l'équité, ainsi que la justice climatique et environnementale. C'est ce qui nous mènera à la résilience.

Mais le gouvernement du Canada ne peut pas y parvenir seul. La toute première Stratégie nationale d'adaptation du Canada fournit un plan d'action pour l'ensemble de la société qui fixe non seulement des buts à long terme, mais également des objectifs à court et moyen terme pour aider chaque région et chaque collectivité à atteindre ces buts. Nous ne connaissons pas encore tous les défis que l'évolution du climat nous réserve, mais nous sommes déterminés à unir nos efforts pour réduire les risques et protéger notre santé, nos collectivités et notre prospérité.

Nous avons l'occasion d'ouvrir la voie vers un avenir résilient, ensemble, en tant que pays.

L'honorable Steven Guilbeault,
ministre de l'Environnement et du Changement climatique

Sommaire

Les changements climatiques affectent le Canada d'une manière aussi diversifiée que le Canada lui-même.

Dans tout le pays, le réchauffement des températures et les changements dans les précipitations contribuent à des événements plus dévastateurs et plus fréquents comme les vagues de chaleur, les inondations, les sécheresses et les incendies de forêt. Les zones côtières du Canada connaissent une élévation du niveau de la mer, une érosion côtière et des changements dans les écosystèmes aquatiques. Dans le Nord, le pergélisol dégèle et la glace et la neige changent et disparaissent. Ces changements affectent les fondements mêmes de nos vies – nos maisons et nos collectivités, notre santé et notre bien être, nos cultures, nos moyens de subsistance et l'environnement naturel dont nous dépendons. De nombreuses vies seront menacées par les effets d'un climat canadien plus chaud et plus instable, et ces changements continueront de s'intensifier au cours des décennies à venir, à moins que nous ne créions une société plus résiliente au climat.

En prenant des mesures pour nous adapter aux changements climatiques tout en atteignant la carboneutralité, nous pouvons bâtir des collectivités et des économies capables de prospérer pour les générations à venir. L'ampleur du défi posé par les changements climatiques est vaste et il s'accroît. L'adaptation consiste à trouver de nouvelles façons de prendre des décisions, de bâtir des collectivités et des entreprises, de se protéger mutuellement et de protéger les lieux que nous valorisons en prévision des changements climatiques. Il s'agit de faire en sorte que nous soyons tous plus aptes à prévenir, nous préparer, réagir et nous remettre des effets du climat, aujourd'hui et dans les années à venir. En prenant des mesures ambitieuses et collectives pour nous adapter de manière équitable et inclusive, nous pourrions garantir que la vie et le bien-être de chacun seront protégés des effets des changements climatiques.

L'adaptation aux changements climatiques consiste à planifier les effets prévus des changements climatiques et à y réagir. Il s'agit de modifier notre mode de vie et nos actions avant que les effets des changements climatiques ne se produisent (anticipation) et d'être mieux préparés à répondre à des phénomènes extrêmes de plus en plus probables et fréquents (réaction).

Il existe une base solide de mesures d'adaptation au Canada. Les gouvernements, les peuples autochtones, le secteur privé, le milieu universitaire, les organisations non gouvernementales, les jeunes, les citoyens et les résidents mettent déjà en place des solutions novatrices et efficaces pour leurs collectivités et leurs régions. Davantage d'efforts, d'investissements et de coordination sont désormais nécessaires pour développer considérablement ces solutions d'adaptation et pour veiller à ce que les effets climatiques n'exacerbent pas les inégalités existantes au Canada.

La Stratégie nationale d'adaptation trace une voie commune vers un Canada plus résilient aux changements climatiques. Elle établit une vision commune de l'avenir que nous voulons créer et définit une orientation commune des mesures à prendre dans les **cinq systèmes interconnectés** qui sont au cœur de nos vies et de nos collectivités.



Résilience aux
catastrophes



Santé et
bien-être



Nature et
biodiversité



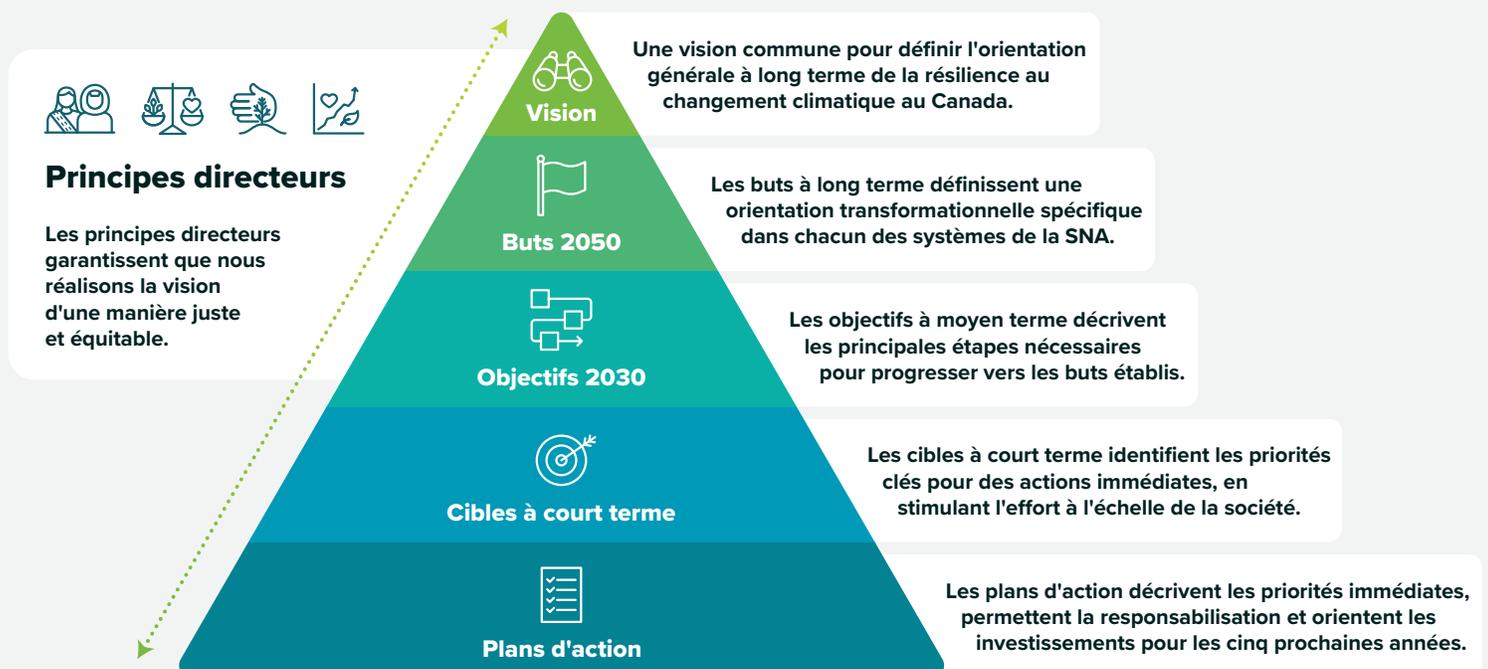
Infrastructure



Économie et
travailleurs

Les solutions d'adaptation peuvent mieux nous préparer aux **catastrophes climatiques** plus fréquentes, plus graves et plus imprévisibles auxquelles nous sommes déjà confrontés. L'adaptation peut donner aux gens les moyens de protéger leur **santé** et leur **bien-être**; elle garantit que nos systèmes de santé, alimentaires et sociaux sont mieux équipés pour gérer les risques climatiques et soutenir les diverses composantes du bien-être, telles que la santé mentale et la sécurité alimentaire. Les changements progressifs et transformationnels de nos **infrastructures** et de notre **économie** permettent d'éviter des pertes majeures au niveau de nos propriétés, de nos collectivités, de nos infrastructures essentielles et de nos systèmes économiques vulnérables, tout en offrant la possibilité de remédier aux inégalités existantes et aux effets disproportionnés du climat sur les populations marginalisées et mal desservies. La restauration, la conservation et la protection de l'**environnement naturel** combinées à une compréhension du climat futur peuvent soutenir la terre et tout ce qui en dépend.

La Stratégie nationale d'adaptation repose sur un ensemble de **principes directeurs** reconnaissant que la manière dont nous atteignons nos buts et nos objectifs est tout aussi importante. Pour chaque système, la Stratégie détermine des **but transformationnels à long terme**, des **objectifs à moyen terme** et des **cibles à court terme** afin de s'assurer que nous avons une orientation en matière de résilience aux changements climatiques dans le pays.



L'atteinte des buts et des objectifs de la Stratégie nécessite d'agir à l'échelle **de la société**. Des plans d'adaptation locaux, régionaux et sectoriels sont en place dans de nombreuses régions du pays et sont en bonne position pour fixer des priorités afin de faire progresser les mesures visant les risques les plus élevés et les circonstances uniques. Un certain nombre de **plans d'action fédéraux, intergouvernementaux et dirigés par des Autochtones** seront élaborés afin d'intensifier et de mieux coordonner les efforts d'adaptation, tout en respectant les compétences et les responsabilités des différents niveaux de gouvernement et des détenteurs de droits.

Le **cadre de surveillance et d'évaluation** de la Stratégie permettra de mesurer nos progrès collectifs et de s'adapter aux scénarios futurs, en s'appuyant sur des renseignements à jour sur les risques liés au climat, les effets des changements climatiques et les solutions connexes provenant de l'ensemble du pays. En outre, des rapports d'étape réguliers communiqueront l'état de préparation aux changements climatiques afin d'assurer la transparence sur l'efficacité et l'efficience des mesures d'adaptation au Canada.

Introduction



En tant que plan d'action stratégique pour l'ensemble de la société, la Stratégie nationale d'adaptation vise à guider les mesures prises au Canada pour mieux s'adapter et se préparer aux effets des changements climatiques. Les effets des changements climatiques touchent tous les aspects de la société et l'action collective est nécessaire de toute urgence. La présente Stratégie utilise les termes « nous » et « notre » pour représenter les individus, les gouvernements et autres institutions, le milieu universitaire et le secteur privé.

La Stratégie aborde les principaux risques liés aux changements climatiques au Canada, notamment ceux identifiés par le Conseil des académies canadiennes et les récents rapports *Le Canada dans un climat en changement* :

- Les risques pour les **infrastructures physiques** résultant de phénomènes météorologiques extrêmes, tels que les dommages causés aux habitations, aux bâtiments et aux infrastructures essentielles comme les routes et les réseaux de distribution d'électricité.
- Les risques pour les **collectivités côtières**, y compris les infrastructures, les biens et les personnes, résultant des inondations, de l'intrusion d'eau salée, de l'élévation du niveau de la mer et des ondes de tempête.
- Les risques pour les **collectivités nordiques** et leurs effets généralisés sur les infrastructures, les récoltes et la sécurité alimentaire, la sécurité des déplacements et l'accès aux installations essentielles, la sécurité en général et le mode de vie, résultant notamment du dégel du pergélisol, de la réduction de la glace de mer et de l'augmentation du trafic maritime.
- Les risques pour la **santé et le bien-être des humains** face aux dangers liés à l'augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes, aux vagues de chaleur, à la baisse de la qualité de l'air ambiant et à l'augmentation du nombre d'agents pathogènes à transmission vectorielle.
- Les risques pour les **écosystèmes et les espèces**, y compris les menaces pesant sur la biodiversité et les écosystèmes, telles que les pénuries d'eau pendant les mois d'été.
- Les risques pour l'**économie canadienne** et l'augmentation des coûts économiques en raison des impacts sur la production, l'exploitation ou la perturbation des chaînes d'approvisionnement, y compris la production et la sécurité alimentaires. Tout cela est intrinsèquement lié aux risques liés à la géopolitique internationale affectant le Canada, tels que l'immigration et l'aide humanitaire ou les pertes et dommages.
- Les risques pour les **pêcheries et les stocks de poissons** en raison de l'évolution des conditions marines et d'eau douce, de l'acidification des océans ainsi que des espèces envahissantes et nuisibles.
- Les risques pour la **sylviculture canadienne** en raison de l'évolution des conditions météorologiques, de l'augmentation de la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes, y compris ceux qui augmentent la prévalence des incendies de forêt, et de l'extension de la gamme des espèces envahissantes et nuisibles.
- Les risques pour la **capacité de la gouvernance** à fournir des services publics, à gérer les risques climatiques et à y répondre, et à conserver la confiance du public.

La Stratégie, qui a été préparée par le gouvernement du Canada, reflète deux années de mobilisation avec les gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux, les représentants des Premières Nations, des Inuits et des Métis, des experts et des intervenants clés, ainsi que des personnes de tout le Canada.

La Stratégie complète d'autres stratégies nationales et pancanadiennes qui renforcent la résilience et réduisent les émissions de gaz à effet de serre au Canada, notamment le Plan de réduction des émissions pour 2030, la Stratégie nationale sur le logement, la Stratégie de réduction de la pauvreté, la Stratégie canadienne en matière de feux de forêt, la Stratégie de sécurité civile pour le Canada, et d'autres encore. La Stratégie reconnaît que l'adaptation est un défi mondial qui nécessite de l'action de la part de tous les pays, et elle soutiendra la contribution du Canada à la réalisation de l'objectif mondial en matière d'adaptation dans le cadre de l'Accord de Paris.



Partie I : Les effets des changements climatiques au Canada

Le climat au Canada est en train de changer de façon irréversible et nous sommes déjà témoins et confrontés à des effets importants des changements climatiques. Le climat au Canada se réchauffe rapidement, à un rythme qui est déjà deux fois plus rapide que la moyenne mondiale, et trois fois plus rapide dans le Nord. Nous devons réduire les émissions pour limiter l'ampleur des changements climatiques et éviter les points de basculement écologiques et socio-économiques, sachant que les effets des changements climatiques continueront même après l'atteinte de la carboneutralité à l'échelle mondiale.

Les changements climatiques augmentent déjà le nombre de phénomènes météorologiques et climatiques importants et à fort impact au Canada :

- Les épisodes de chaleur extrême sont les phénomènes météorologiques les plus meurtriers du pays. Par exemple, le dôme de chaleur de 2021 a provoqué la mort d'au moins 619 personnes en Colombie-Britannique et dans d'autres régions de l'ouest du Canada.
- Les inondations sont l'un des risques les plus coûteux et les plus répandus. Les dommages annuels causés par les inondations côtières aux bâtiments et aux habitations devraient passer de 60 à 300 millions de dollars par an au cours des 30 prochaines années^[1].
- Les incendies de forêt menacent de plus en plus les collectivités, les infrastructures et l'industrie. La fumée qui en émane peut également se disperser sur de vastes zones, affectant la santé humaine à proximité et à distance. Outre les coûts directs de la lutte contre les incendies de forêt (environ 1 milliard de dollars par an), on s'attend à une augmentation des coûts indirects liés notamment aux pertes matérielles, aux fermetures d'entreprises et aux dépenses de santé au Canada.
- L'augmentation du rythme, de la gravité et de l'imprévisibilité des catastrophes naturelles liées au climat met à rude épreuve les systèmes d'intervention d'urgence du Canada et affecte la fiabilité des chaînes d'approvisionnement, mettant ainsi en péril notre sécurité alimentaire et nos moyens de subsistance.

Les effets omniprésents et à évolution lente des changements climatiques, tels que le dégel du pergélisol et l'élévation du niveau de la mer, modifient les paysages, redessinent les côtes et ont une incidence sur les moyens de subsistance et les identités culturelles.

Au cours des prochaines décennies, les changements climatiques entraîneront des phénomènes plus fréquents, plus intenses et plus extrêmes que les vagues de chaleur, les inondations, les vents violents et les incendies que nous connaissons aujourd'hui. Pendant ce temps, les effets à évolution lente, tels que l'élévation du niveau de la mer, continueront d'évoluer. Le fait d'agir maintenant pour nous préparer et nous adapter aux changements climatiques peut protéger le bien-être de tous et l'environnement au Canada.

1 [Submergés : Les coûts des changements climatiques pour l'infrastructure au Canada](#)



Santé et bien-être

Les changements climatiques nuisent à notre santé et à notre bien-être. La dernière évaluation scientifique nationale, [*La santé des Canadiens et des Canadiennes dans un climat en changement : Faire progresser nos connaissances pour agir*](#), décrit comment les changements climatiques augmentent la fréquence et la gravité des risques de santé existants liés à la chaleur extrême, aux incendies de forêt, aux inondations, à la pollution de l'air, à la baisse de la qualité et de la disponibilité de l'eau et aux maladies à transmission vectorielle et chroniques. Les changements climatiques sont à l'origine de l'émergence de nouvelles maladies infectieuses et de nouveaux risques pour la sécurité alimentaire. Les perturbations aux systèmes alimentaires augmentent les risques d'insécurité alimentaire, en particulier dans le Nord. Ils engendrent également un stress supplémentaire et une augmentation des coûts pour les personnes, les installations et les programmes qui -travaillent ensemble pour protéger notre santé, notamment les infrastructures de soins de santé comme les hôpitaux et les cliniques médicales. Dans un système de santé déjà mis à rude épreuve, les changements climatiques accentuent les inégalités existantes en matière d'accès aux services de santé, en particulier pour les peuples autochtones.

Les dangers liés aux changements climatiques aggravent les maladies mentales existantes et ont une incidence sur le bien-être mental en perturbant notre sens de la communauté, de la sécurité et de la connexion. Les catastrophes liées au climat peuvent avoir des conséquences psychologiques négatives telles que l'anxiété, la dépression, le stress post-traumatique et les troubles liés à la consommation de substances. Les jeunes éprouvent un sentiment de perte face à un avenir potentiellement moins prospère, moins pacifique et moins sain. Les effets des changements climatiques sur le secteur agricole peuvent affecter la santé mentale des agriculteurs. Les changements climatiques affectent aussi profondément les identités culturelles – en particulier celles des Premières Nations, des Inuits et des Métis – et le sentiment général de bien-être en raison de la perte de lieux importants sur le plan culturel, de moyens de subsistance et de pratiques traditionnels, de l'accès à la nourriture traditionnelle et de la langue. Cette situation est aggravée par les inégalités existantes dues à la colonisation historique et continue, telles que la perte de la langue et donc des visions du monde des Autochtones.



Dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire, les agriculteurs connaissent déjà la dévastation causée par l'augmentation de la sécheresse, les inondations et les incendies de forêt.

Cela affecte la viabilité économique à long terme du secteur, des agriculteurs et des collectivités rurales, avec des effets transversaux sur notre santé et notre sécurité alimentaire.

Environnement naturel

Notre environnement naturel est affecté par les changements climatiques de manière à la fois spectaculaire et subtile. Un environnement naturel prospère est essentiel pour toutes les formes de vie, y compris les êtres humains, notre société et notre bien-être. Les feux de forêt généralisés, les sécheresses fréquentes, les tempêtes violentes et le dégel du pergélisol ont une série de répercussions sur l'environnement, notamment la perte et la modification d'espèces, d'habitats et d'écosystèmes. Ces changements ont des répercussions durables sur l'environnement naturel et s'ajoutent aux effets existants de la pollution et de la perte d'habitat.

En tant qu'êtres humains, nous ne sommes pas séparés de l'environnement naturel; nous en faisons partie. Notre relation avec la terre est menacée par la dégradation et la perte d'écosystèmes dont nous dépendons pour nos besoins fondamentaux, comme un sol productif pour l'alimentation, l'accès à l'air et à l'eau propre, ou la protection contre les inondations. L'environnement répond également à nos besoins en matière de loisirs, de santé et de spiritualité. Nombre de nos identités culturelles sont étroitement liées à notre lien avec l'environnement naturel, où la valeur intrinsèque de la nature façonne notre sentiment d'identité et notre lien avec la terre.

Infrastructures bâties et naturelles

Les phénomènes extrêmes, tels que les inondations ou les incendies de forêt, ainsi que les changements à évolution lente, tels que le dégel du pergélisol, la chaleur extrême ou l'élévation du niveau de la mer, peuvent endommager et détruire nos infrastructures. Partout au Canada, nous avons constaté les effets récents des changements climatiques sur nos habitations et sur les infrastructures dont nous dépendons chaque jour pour nos services essentiels.

Les infrastructures perdues ou endommagées mettent en danger la santé et la sécurité des personnes, en plus de perturber les entreprises, l'accès aux marchés et les chaînes d'approvisionnement en denrées alimentaires, en énergie et en produits commerciaux. Les dommages causés par les changements climatiques entraînent des coûts de réparation et de reconstruction importants, ce qui aggrave les inégalités existantes et affecte le bien-être de nos collectivités. Au minimum, les effets des changements climatiques sur les infrastructures perturbent nos déplacements, notre travail ou notre accès à de la nourriture et à de l'eau. Au pire, nous connaissons la perte de vies, de nos maisons ou de collectivités entières.



Les dommages assurés causés par l'ouragan Fiona en 2022 sont maintenant estimés à plus de 800 millions de dollars.

Les collectivités et les entreprises locales ont été gravement touchées par la tempête, et des infrastructures essentielles, notamment des quais de pêche et des petits ports, ont été endommagées ou détruites.

Économie

Partout au Canada, les changements climatiques ont des effets sur nos moyens de subsistance, sur le travail que nous effectuons pour gagner un revenu ainsi que sur les activités essentielles à la vie quotidienne, comme la culture, la chasse ou la cueillette d'aliments traditionnels. Les perturbations des moyens de subsistance affectent notre capacité à assurer les nécessités de la vie et à subvenir à nos besoins et à ceux de nos familles.

La sylviculture, la pêche, l'agriculture, l'exploitation minière, l'énergie, les transports et le tourisme sont quelques-uns des secteurs confrontés à des risques accrus liés aux changements climatiques. Nos chaînes d'approvisionnement sont vulnérables aux effets liés au climat, en particulier lorsque des partenaires commerciaux proches sont touchés. Les effets sur les systèmes économiques et financiers affectent les investissements, les coûts d'assurance, les revenus et la sécurité de l'emploi. Les coûts de réparation des dommages causés par le climat et de remise en état après les catastrophes climatiques réduisent ou empêchent les ménages, les entreprises et les gouvernements de faire de nouveaux investissements pour remédier aux inégalités existantes telles que l'insécurité alimentaire, stimuler la productivité ou améliorer la qualité de vie en général. Dès 2025, le Canada devrait subir des pertes supplémentaires de 25 milliards de dollars en raison des dommages climatiques prévus, ce qui équivaut à la moitié de la croissance projetée du PIB^[2].

Les perturbations liées aux changements climatiques ont des effets directs et indirects sur la population canadienne, notamment en ce qui concerne le rétablissement, parfois inéquitable, après une catastrophe, la perte d'emplois ou de rentabilité, l'inflation, la diminution de la valeur des maisons et des finances personnelles, l'augmentation des dangers ou des difficultés au travail, sur les terres, ou l'accès aux produits de base fondamentaux. La perte des moyens de subsistance peut également avoir des liens directs avec notre bien-être, notre culture et notre sentiment d'identité.

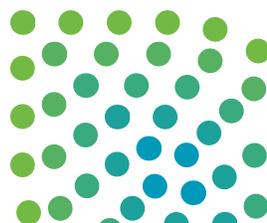
Effets climatiques disproportionnés

Certaines personnes et collectivités ressentent davantage les effets des changements climatiques. Ils amplifient les vulnérabilités existantes et les inégalités socio-économiques, ce qui fait que certaines populations, notamment les autochtones, les Noirs, les personnes racialisées, les personnes à faible revenu, les personnes GLBTQI+ et les femmes, subissent plus sévèrement les effets des changements climatiques. Les personnes souffrant de problèmes de santé ou de handicaps, les très jeunes ou les personnes âgées ou les personnes victimes d'inégalités structurelles, de pauvreté, d'isolement ou de discrimination sont particulièrement vulnérables aux effets des changements climatiques.

Les populations marginalisées et mal desservies ont des capacités et des ressources limitées pour se préparer aux changements climatiques et sont plus susceptibles de vivre dans des endroits plus exposés aux effets du climat, comme les zones à risque d'inondation, ou dans des quartiers et des bâtiments où les options de refroidissement sont limitées pendant les vagues de chaleur.

Des vulnérabilités qui se recourent :

Sur les 619 personnes décédées lors du dôme de chaleur de juin 2021 en Colombie-Britannique, 67 % avaient plus de 70 ans, 56 % vivaient seules et 61 % habitaient dans des quartiers à faibles revenus.





Peuples autochtones

Les peuples autochtones subissent les effets d'un climat en changement de manière unique et sérieuse, qui remet en cause leur identité et leur culture. Les Premières Nations, les Inuits et les Métis ont des relations et des liens culturels profonds avec la terre, les eaux, la glace, les animaux et les plantes. Ils vivent dans leurs environnements, s'y adaptent et les gèrent depuis très longtemps. Les systèmes de connaissance autochtones, qui comprennent les savoirs, les valeurs, les visions du monde et les relations intergénérationnelles, sont une source de force et de résilience pour eux, ce qui les place en position de leader dans l'adaptation aux changements climatiques.

Les Premières Nations (dans les réserves et hors des réserves), les Inuits et les Métis subissent les effets disproportionnés des changements climatiques, aggravés par les traumatismes historiques et continus liés à la colonisation, notamment la suppression culturelle, la perturbation des familles, le déplacement forcé des territoires traditionnels et la dégradation des écosystèmes. Le manque d'eau potable, le racisme, la discrimination et l'inégalité dans les systèmes de santé au Canada, les lacunes en matière d'infrastructures, de logement et de services, le statut socio-économique inférieur et l'insécurité alimentaire et énergétique sont autant de facteurs qui affectent la capacité des peuples autochtones à s'adapter aux effets des changements climatiques.

Les relations étroites qu'entretiennent les Premières Nations, les Inuits et les Métis avec l'environnement naturel signifient que les effets des changements climatiques peuvent avoir des répercussions profondes et graves sur leur bien-être individuel et collectif. Les modifications de l'environnement (perte d'espèces importantes, modification des paysages et accès limité à la terre et à l'eau) perturbent la culture, la langue et les activités de partage des connaissances. Ces changements compromettent également la capacité des Premières Nations, des Inuits et des Métis à exercer leurs droits, ce qui a des répercussions sur les moyens de subsistance traditionnels, la sécurité alimentaire et la santé mentale.

Le Nord

Les changements climatiques sont une réalité vécue chaque jour dans le Nord, où ils se produisent plus rapidement que partout ailleurs au Canada. Les liens sociaux solides et le sentiment d'appartenance, ainsi que l'agilité des habitants du Nord, ont été une source de force, en particulier pour les peuples autochtones. Cependant, les changements climatiques ont des répercussions rapides et irréversibles sur les paysages, les écosystèmes et le mode de vie des habitants du Nord.



Les effets des changements climatiques dans le Nord comprennent des phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents et plus intenses, tels que des inondations et des incendies de forêt, ainsi que l'accélération de l'érosion côtière et fluviale, l'évolution et l'imprévisibilité des conditions d'enneigement et de glace, des changements dans la végétation et les schémas migratoires des espèces, et le dégel du pergélisol. Ces effets compromettent l'intégrité structurelle des habitations, des routes et des infrastructures essentielles. L'accès limité aux terres a des répercussions sur la chasse, la cueillette de nourriture, l'accès aux sites culturels, la capacité des peuples autochtones à participer aux pratiques traditionnelles et à les transmettre, ainsi que sur la santé mentale et physique des habitants du Nord. Les changements climatiques provoquent l'assèchement des lacs et la contamination

des sources d'eau, ce qui réduit l'accès à l'eau potable et entraîne la perte d'habitats pour les espèces marines, d'eau douce et terrestres. Malgré l'ampleur des effets, les données et les projections climatiques restent limitées ou inaccessibles dans le Nord, ce qui empêche l'évaluation des risques climatiques et le développement d'outils de planification de l'adaptation tels que les cartes des risques climatiques.

Les changements climatiques exacerbent les inégalités existantes dans le Nord. Des infrastructures inadéquates menacent déjà la santé, le bien-être et les moyens de subsistance dans tout le Nord, car elles ne répondent pas aux besoins les plus élémentaires des habitants, en particulier des peuples autochtones. La plupart des collectivités dépendent de l'eau et du diesel acheminés par camion, par bateau ou par avion; l'insécurité des logements est pire que partout ailleurs dans le pays, et les installations médicales ne sont souvent pas équipées pour fournir les soins de base. L'éloignement des collectivités, les coûts de construction et de transport élevés, la brièveté de la saison de construction, la forte croissance démographique et les ressources financières limitées contribuent aux lacunes en matière d'infrastructures et de services dans le Nord.

La dépendance excessive à l'égard des systèmes existants et le manque d'options de rechange ont des répercussions aggravantes. La fermeture d'une route en raison d'une inondation ou d'un glissement de terrain peut rapidement entraîner des pénuries de nourriture et d'énergie, des retards dans les interventions d'urgence et un manque d'accès aux soins médicaux. On estime que plus de la moitié des routes d'hiver dans le Nord pourraient devenir non viables au cours des 30 prochaines années, et que les coûts d'entretien des pistes d'aéroport augmenteront de façon exponentielle jusqu'au milieu du siècle^[3]. Les soins médicaux nécessitent souvent un vol vers le sud, et la surpopulation et les mauvaises conditions de logement aggravent les effets du climat sur les habitants du Nord et leur capacité à protéger leur santé et leur bien-être.

Des politiques économiques et de développement de longue date ont entraîné des taux d'insécurité alimentaire parmi les plus élevés dans le Nord, exacerbés par les effets climatiques actuels tels que le manque de fiabilité des routes d'hiver et la perte de la couverture de la glace de mer. Le marché et les systèmes alimentaires traditionnels de la région sont divers et complexes, en particulier pour les peuples autochtones. Les retards liés au climat perturbent le transport des aliments du marché vers les collectivités, réduisant la disponibilité et la qualité des aliments importés et augmentant leur caractère inabordable. Les conditions climatiques rendent également les déplacements sur terre, sur l'eau et sur la glace plus difficiles et plus dangereux pour les chasseurs et les cueilleurs, ce qui limite leur autonomie et l'accès aux aliments traditionnels, le temps passé sur le territoire et le transfert des connaissances autochtones. Ces activités, essentielles à la sécurité alimentaire du Nord et au bien-être culturel et mental des peuples autochtones, continuent d'être menacées par les effets irréversibles des changements climatiques^[4].



3 [Plein Nord : Faire face aux coûts des changements climatiques pour les infrastructures du Nord](#)

4 [Le Canada dans un climat en changement, Perspectives régionales : Nord du Canada](#)



Collectivités côtières

Les collectivités côtières sont plus vulnérables aux effets des changements climatiques. Le Canada possède le plus long littoral du monde. Plus de sept millions de personnes vivent dans des collectivités côtières au Canada, et plus de 400 milliards de dollars de marchandises sont expédiés chaque année via les ports canadiens. Les vents plus fréquents et plus violents, les ondes de tempête et l'élévation du niveau de la mer exposent déjà les personnes, les biens, les infrastructures côtières et les sites patrimoniaux aux inondations, à l'intrusion d'eau salée et à l'érosion côtière. De même, l'environnement naturel sur lequel reposent les moyens de subsistance et les modes de vie des collectivités côtières est impacté, y compris les changements dans l'abondance et les schémas migratoires des poissons et des crustacés dus aux conditions océaniques changeantes. Ces effets cumulés réduisent la viabilité des collectivités côtières et la fiabilité de l'accès aux ports et aux sites culturels et récréatifs.



Vulnérabilités urbaines et rurales

L'endroit où nous vivons peut influencer notre expérience des effets des changements climatiques. Plus de 80 % des Canadiens vivent en milieu urbain, dont plus de la moitié des membres des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Les services, les infrastructures essentielles et les ressources financières peuvent faciliter l'adaptation aux changements climatiques. Toutefois, la concentration des populations, le vieillissement des infrastructures, la dégradation des écosystèmes et les inégalités sociales sont des sources de vulnérabilité pour les zones urbaines. Les paysages fortement pavés, plus fréquents dans les quartiers à faible revenu, peuvent exacerber les événements liés aux changements climatiques tels que les chaleurs extrêmes et les inondations, ce qui accroît leurs effets sur les populations vulnérables et marginalisées.

Les habitants des zones rurales dépendent souvent de l'environnement naturel pour leurs moyens de subsistance, ce qui influe sur les déterminants structurels de la santé et du bien-être. Les collectivités rurales disposent généralement de moins de ressources financières et de capacités institutionnelles que les zones urbaines, et éprouvent des difficultés à mettre en œuvre les changements apportés aux systèmes de santé et aux infrastructures. Elles ont souvent des économies informelles, des réseaux sociaux et des liens avec le lieu, la collectivité et la culture qui sont essentiels pour la résilience.

Personnes handicapées

Les personnes handicapées sont confrontées à des risques climatiques plus importants, notamment à des taux de mortalité plus élevés en cas de phénomènes météorologiques extrêmes; leur exclusion de la conception des mesures d'adaptation peut être une question de vie ou de mort. Les décideurs, y compris tous les ordres de gouvernement, doivent prendre en compte les besoins uniques et les points de vue croisés des personnes handicapées (p. ex., en suivant le principe « Rien sans nous »).

Adaptation aux changements climatiques

Nous pouvons nous adapter pour être mieux préparés. L'*adaptation* consiste à planifier les effets des changements climatiques et à y réagir. Il s'agit de modifier notre mode de vie et nos actions avant que les effets des changements climatiques ne se produisent afin de réduire leur impact (anticipation) et d'être mieux préparés à répondre à des phénomènes extrêmes de plus en plus probables et fréquents (réaction). Il s'agit notamment d'ajuster nos décisions pour tenir compte des changements climatiques qui, nous le savons, seront encore présents à l'avenir. Les mesures d'adaptation nous aideront à renforcer notre résilience, c'est-à-dire notre capacité à nous préparer, à réagir et à nous remettre des effets et des perturbations. Avec les bonnes mesures, dont des efforts concertés pour atteindre la carboneutralité, nous pouvons continuer à prospérer dans un climat en changement.

Figure 1. Les effets et les défis liés aux changements climatiques dans différentes régions du Canada



Cycle d'adaptation

L'adaptation est un processus complexe et continu. En règle générale, l'adaptation se produit par un cycle d'activités qui comprend la compréhension des effets actuels et prévus des changements climatiques, la détermination des options de mesures et l'élaboration de plans, la mise en œuvre et l'intégration des mesures d'adaptation, le suivi des progrès, l'évaluation de l'efficacité des mesures et l'utilisation des leçons retenues pour déterminer les investissements nécessaires et hiérarchiser les mesures.



Figure 2. Le cycle d'adaptation du Canada

Adaptation progressive et transformationnelle

Il existe de nombreuses façons de s'adapter et de renforcer la résilience aux changements climatiques. L'adaptation consiste à répondre de manière ciblée aux effets urgents auxquels nous sommes déjà confrontés. Les mesures d'adaptation sont souvent progressives. Par exemple, la protection des littoraux et des milieux humides peut contribuer à protéger les collectivités côtières contre les menaces de l'élévation du niveau de la mer, des inondations et des tempêtes. La modification des codes de construction pour tenir compte de conditions extrêmes peut prévenir les dommages matériels futurs.

Un certain nombre de risques et de vulnérabilités climatiques nécessitent des changements dans les systèmes socio-économiques au sens large. L'adaptation dans certains secteurs nécessite des changements transformationnels dans la façon dont nous prenons des décisions, travaillons ensemble, construisons des collectivités, interagissons avec la nature et prenons soin les uns des autres. Notre société et nos systèmes économiques ont été construits sur l'hypothèse que le climat futur ressemblerait beaucoup au climat du passé et que nos écosystèmes resteraient familiers et durables.

Comme le climat du Canada est en changement, nous ne pouvons plus prendre de décisions fondées sur ces hypothèses. Des changements novateurs, équitables et transformationnels sont nécessaires pour se préparer à certains des effets climatiques les plus importants et les plus irréversibles.

Arguments socio-économiques en faveur de l'adaptation

L'adaptation permet d'économiser de l'argent. L'Institut climatique du Canada estime que chaque dollar dépensé pour des mesures d'adaptation peut se traduire par des retombées totales de 13 à 15 \$^[5]. Par exemple, les forêts urbaines de la ville de Toronto peuvent générer un retour de 3,20 \$ pour 1 \$ investi grâce à la diminution des coûts de refroidissement, à l'amélioration de la qualité de l'air et à la réduction de la pression sur les infrastructures d'eaux pluviales. Dans certains cas, les avantages économiques peuvent être considérables. On estime que la mise en œuvre de codes de construction résilients au climat au Canada présente un rapport avantages-coûts de 12:1, ce qui équivaut à un retour sur investissement de 1100 %^[6]. Les avantages sociaux et environnementaux de l'adaptation, bien que plus difficile à quantifier, sont tout aussi importants.

5 [Limiter les dégâts : Réduire les coûts des impacts climatiques pour le Canada](#)

6 [Estimating the benefits of Climate Resilient Building and Core Public Infrastructure \(en anglais seulement\)](#)

Les mesures d'adaptation sont rentables et constituent un investissement positif pour aujourd'hui et pour l'avenir. L'adaptation aux changements climatiques est essentielle et générera de nombreux avantages, notamment en stimulant des solutions, des technologies et des emplois innovants qui peuvent contribuer à limiter

les dommages causés aux collectivités, à préserver les services écosystémiques, à réduire les chocs économiques sur les chaînes d'approvisionnement, à préserver les moyens de subsistance et à maintenir la cohésion sociale et, surtout, à sauver des vies.

Direction nationale

Une stratégie nationale peut nous aider à travailler ensemble. Il existe une base solide de mesures au Canada pour faire face aux effets des changements climatiques et planifier nos réponses. Partout au Canada, différents ordres de gouvernement, les peuples autochtones, la société civile et le secteur privé prennent des mesures pour comprendre les effets des changements climatiques et les vulnérabilités qu'ils créent et pour se préparer à la nouvelle réalité. L'annexe A fournit un aperçu et des exemples de mesures existantes.

Malgré le leadership et l'innovation de différents acteurs, à ce jour, nos mesures collectives ont souvent été insuffisantes ou désordonnées, et elles n'ont pas abouti à la rapidité et à l'ampleur des mesures d'adaptation nécessaires dans tout le pays. Au Canada, tout le monde doit tenir compte des effets des changements climatiques dans ses décisions quotidiennes. Les gouvernements et les entreprises appellent cela *l'intégration*. À mesure que les effets climatiques deviennent plus graves et plus fréquents, et que les coûts augmentent, il est essentiel d'intégrer des considérations d'adaptation dans la prise de décisions sociales, environnementales, économiques, d'infrastructure et de santé pour garantir que nos efforts collectifs suivent le rythme nécessaire.

Nous pouvons travailler ensemble en renforçant la collaboration, la coordination et l'ambition afin de relever l'ampleur des défis à venir. Nos solutions d'adaptation doivent être d'une ampleur, d'une portée et d'un champ d'application aussi grands que les défis des changements climatiques auxquels elles répondent. Cette Stratégie nationale définit un but et des objectifs communs pour aider les acteurs clés et les Canadiens à avancer ensemble dans la même direction. La Stratégie nous aide également à travailler ensemble plus efficacement en nous appuyant sur les efforts existants et en définissant clairement les rôles et les responsabilités. Elle inclut des priorités collectives pour une action urgente sur les menaces auxquelles nous sommes déjà confrontés et se concentre également sur les changements structurels que nous devons apporter à long terme.

Cette stratégie peut contribuer à garantir que nos actions collectives ne laissent personne de côté. En plaçant l'équité et l'inclusion au centre de nos buts communs, la Stratégie favorise la justice environnementale et commence à répondre aux facteurs qui rendent les gens plus vulnérables aux changements climatiques, tout en faisant progresser le concept de justice environnementale.



Partie II : La voie vers un Canada résilient au climat

Une vision pour la résilience climatique au Canada

Nous tous qui vivons au Canada, ainsi que nos collectivités et l'environnement naturel, sommes résilients aux changements climatiques. Nos mesures d'adaptation collectives améliorent notre bien-être et notre sécurité, favorisent la justice, l'équité et la réconciliation avec les peuples autochtones, et garantissent une économie et un environnement florissants aux générations futures.

La Stratégie nationale d'adaptation définit une orientation globale pour tous nos travaux visant à accroître la résilience aux effets des changements climatiques. Elle comprend cinq systèmes interconnectés : résilience aux catastrophes, santé et bien-être, nature et biodiversité, infrastructure, et économie et travailleurs. Les buts à long terme, les objectifs à moyen terme, et les cibles à court terme de la Stratégie reflètent les efforts déployés à l'échelle nationale et reconnaissent les priorités régionales et locales pour faire face aux risques climatiques et aux circonstances particulières. La Stratégie tient également compte des besoins structurels des populations mal desservies et historiquement exclues, qui réduisent leur capacité à se préparer de manière adéquate aux changements climatiques.

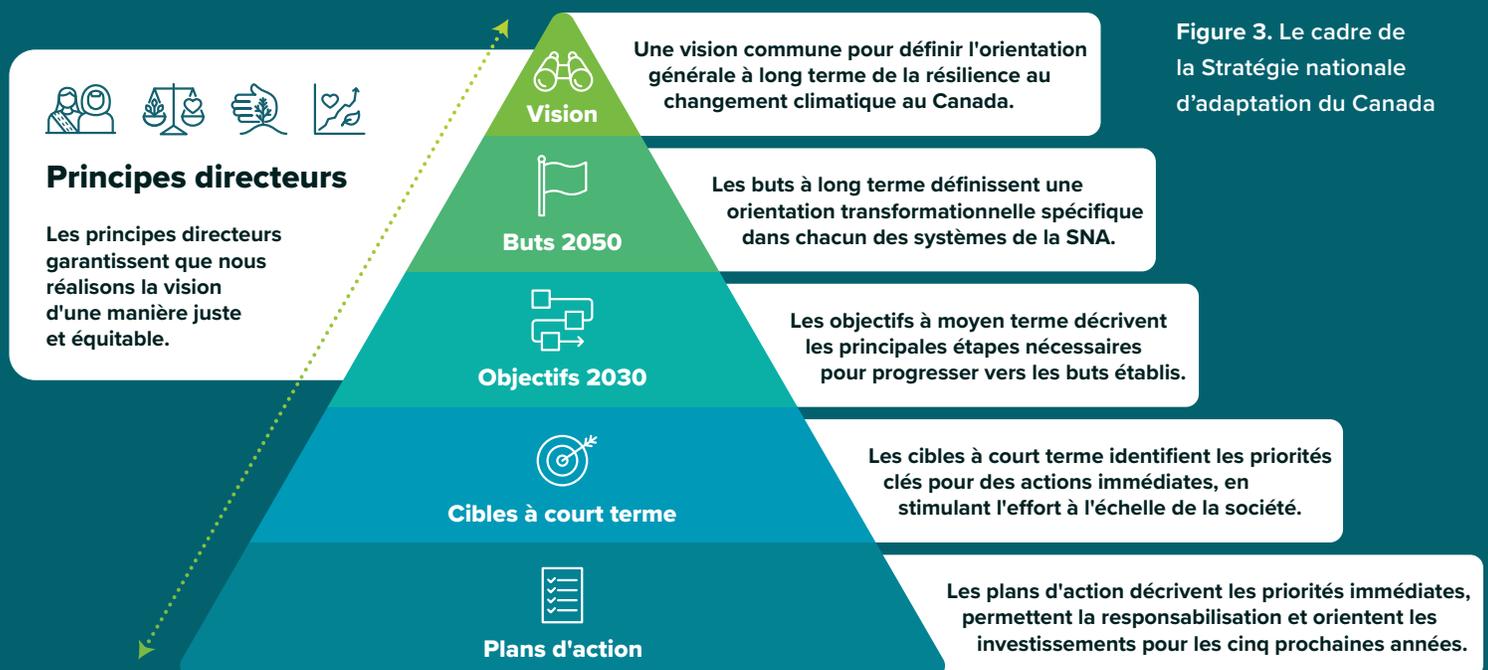


Figure 3. Le cadre de la Stratégie nationale d'adaptation du Canada

Tous les ordres de gouvernement, les peuples autochtones, le secteur privé, diverses institutions et l'ensemble de la population canadienne ont un rôle à jouer dans l'atteinte des buts, des objectifs et des cibles de la Stratégie. La mise en œuvre de la Stratégie s'appuie sur les plans d'adaptation et de lutte contre les changements climatiques existant dans tout le pays. En outre, une série de nouveaux plans d'action définira les principales priorités des mesures fédérales et intergouvernementales et de celles dirigées par les Autochtones.



Le Plan d'action pour l'adaptation du gouvernement du Canada



Le Plan d'action bilatéraux fédéraux, provinciaux et territoriaux



Initiative de leadership climatique autochtone

Nouveaux mécanismes de mise en œuvre de la Stratégie nationale d'adaptation du Canada

Les principes directeurs

Les principes directeurs de la Stratégie contribueront à orienter et à éclairer les décisions sur la manière dont les mesures d'adaptation sont conçues et mises en œuvre dans les plans de mise en œuvre associés. La manière dont nous les réalisons est tout aussi importante que la vision, les buts et les objectifs de la Stratégie. La Stratégie reconnaît l'importance des mesures d'adaptation élaborées avec la pleine participation des détenteurs de droits, conformément à la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, et de ceux qui sont historiquement exclus de la prise de décision. D'autres cadres internationaux clés, tels que la *Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées*, peuvent contribuer à la mise en œuvre de mesures inclusives.



Respecter les compétences des gouvernements et faire respecter les droits des Autochtones



Faire progresser l'équité et la justice climatique et environnementale



Prendre des mesures proactives, fondées sur les risques, pour réduire les impacts climatiques avant qu'ils ne se produisent



Maximiser les avantages et éviter l'adaptation inadéquate



1. Respecter les compétences des gouvernements et faire respecter les droits des peuples autochtones



Les efforts d'adaptation doivent respecter les compétences des gouvernements locaux, provinciaux, territoriaux, nationaux, des Premières Nations, des Inuits et des Métis, et agir de manière à accélérer et à tirer parti de leurs efforts actuels. Les efforts d'adaptation ne peuvent être efficaces que lorsqu'ils sont basés sur des droits, incluent un leadership local et reflètent les conditions et circonstances régionales et locales uniques en matière de changements climatiques, notamment les valeurs et les cultures. Cet aspect s'applique particulièrement dans le Nord, où les solutions devront être personnalisées en réponse aux défis uniques des situations nordiques. L'action doit se concentrer sur les possibilités de collaboration et d'harmonisation des efforts afin d'obtenir des résultats plus efficaces et communs.

Les efforts d'adaptation doivent respecter les droits des Premières Nations, des Inuits et des Métis, notamment les droits prévus dans la Constitution, les droits issus de traités et les droits inhérents de posséder, d'utiliser, de développer, de contrôler, de conserver et de protéger l'environnement de leurs terres, glaces, eaux, territoires et ressources, conformément aux normes minimales établies dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

2. Faire progresser l'équité et la justice climatique et environnementale



Les efforts d'adaptation doivent faire progresser la justice climatique et, plus largement, la justice environnementale. Il s'agit notamment d'aborder et de réduire au minimum les inégalités sociales, de genre, raciales et intergénérationnelles, ce qui nécessite la présence de diverses perspectives à la table des négociations, y compris celle des jeunes et des personnes handicapées. Il s'agit également de prioriser les populations et les collectivités les plus exposées aux risques des effets des changements climatiques, par exemple en raison des pratiques et des politiques historiques et en cours qui façonnent les expériences vécues, la capacité et l'accès aux ressources. En élaborant des systèmes et des solutions plus résilients au climat, nous avons la possibilité de nous attaquer aux inégalités systémiques qui rendent les gens plus vulnérables.

Les efforts pour mettre en œuvre des actions et évaluer leur succès doivent être transparents et inclusifs. Les mesures d'adaptation doivent combler les lacunes existantes en matière d'équité et faire en sorte que les populations vulnérables et marginalisées voient leurs besoins fondamentaux satisfaits afin de renforcer la résilience aux changements climatiques.

3. Prendre des mesures proactives, fondées sur les risques, pour réduire les effets du climat avant qu'ils ne se produisent



La prise de décision doit s'appuyer sur une compréhension des risques et des vulnérabilités climatiques afin de réduire au minimum les effets et les coûts avant qu'ils ne se produisent et de soutenir la préparation aux situations d'urgence. Les mesures visant à protéger les collectivités et les écosystèmes les plus vulnérables doivent être prioritaires. Les efforts d'adaptation et de réduction des risques de catastrophe doivent se soutenir mutuellement, adopter une approche intégrée fondée sur les risques pour tous les dangers et s'appuyer sur les meilleures connaissances scientifiques disponibles ainsi que sur les systèmes de connaissances autochtones.

4. Maximiser les avantages et éviter la maladaptation

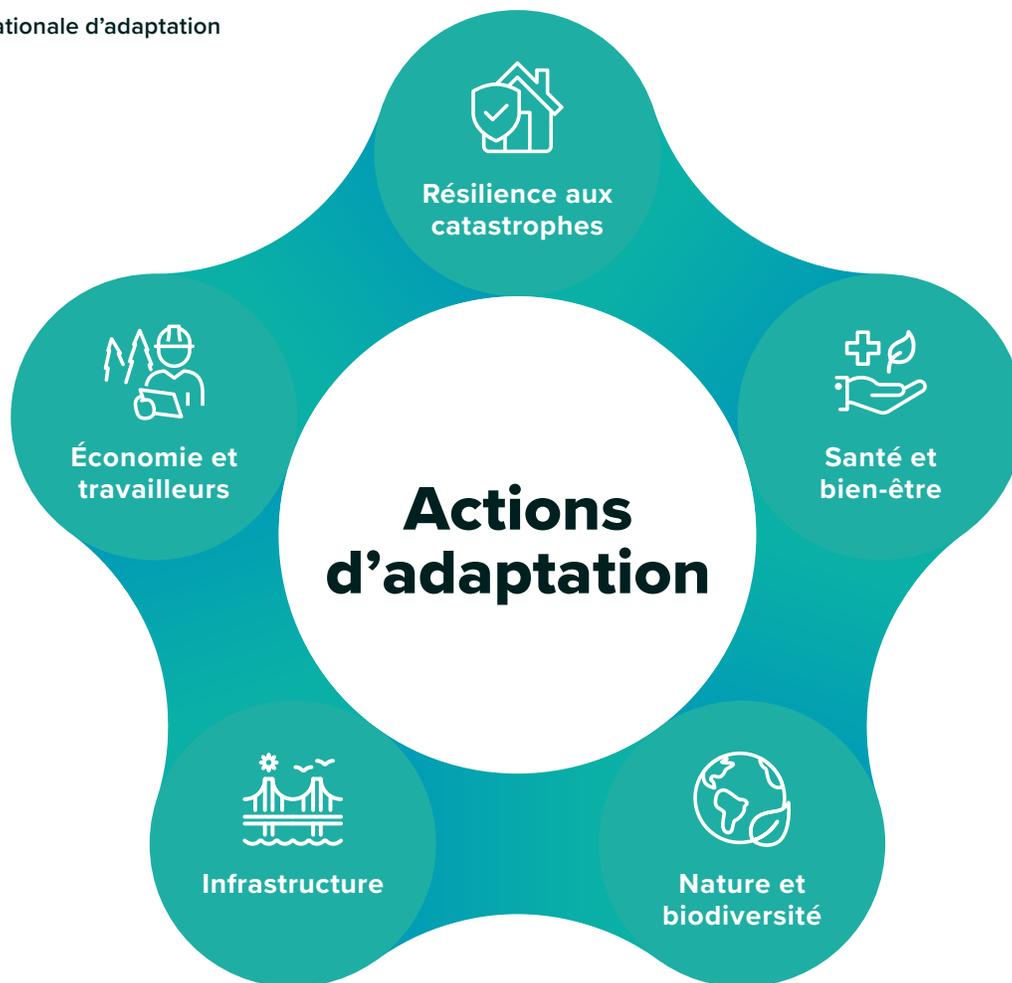


Tous les efforts d'adaptation doivent prendre en compte et maximiser les bénéfices pour le bien être des personnes, et fournir autant de retombées que possible pour l'économie et l'environnement naturel. Les efforts d'adaptation doivent également éviter une maladaptation, ou des effets négatifs involontaires, tels que l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre, la perte de la nature, les préjudices supplémentaires pour les groupes en quête d'équité, ou la réduction de la résilience climatique dans d'autres parties de la société.

Résilience aux changements climatiques dans les systèmes clés

Cette section définit des orientations pour la résilience aux changements climatiques dans cinq systèmes sociaux interconnectés au Canada : la résilience aux catastrophes, la santé et le bien-être, la nature et la biodiversité, les infrastructures, ainsi que l'économie et les travailleurs. L'approche systémique va au-delà des dangers, des risques et des biens individuels pour mettre en œuvre les solutions les plus efficaces possibles. La Stratégie reconnaît qu'il existe des liens importants entre ces systèmes, et que les mesures d'adaptation prises dans un domaine peuvent également favoriser les résultats dans un autre.

Figure 4. Systèmes de la Stratégie nationale d'adaptation





Résilience aux catastrophes

À mesure que la fréquence et la gravité des catastrophes liées au climat augmentent, les coûts économiques, humains et écologiques de la réponse à ces catastrophes et au rétablissement s'accroissent. En tant que signataire du Cadre de Sendai des Nations Unies, le gouvernement du Canada s'est engagé à améliorer ses stratégies de résilience, ses efforts de préparation, ses systèmes d'alerte précoce et sa coopération afin de réduire les risques de catastrophe. L'un des éléments clés du Cadre de Sendai est l'importance d'adopter une approche basée sur l'ensemble de la société, qui cherche à tirer parti des connaissances, de l'expérience et des capacités existantes au sein des partenaires de la gestion des urgences pour renforcer la résilience de tous.

Réduire les risques de catastrophe, notamment par une adaptation proactive, s'est avérée plus économique que le coût d'y répondre et de reconstruire. Le renforcement de la résilience aux catastrophes présente de multiples facettes et nécessite une gouvernance efficace, une collaboration et une expertise de l'ensemble de la société, une communication efficace sur les risques de catastrophe et des outils permettant de répondre aux changements climatiques.

Il est plus important que jamais d'améliorer la préparation aux situations d'urgence, la production et la communication de données, ainsi que les capacités destinées à soutenir la résilience et l'adaptation au climat à long terme. Les mécanismes de gestion des urgences tenant compte du climat sont essentiels pour renforcer la résilience climatique. Les inondations et les incendies de forêt de 2021 et 2022 ont démontré les lacunes du système de gestion des urgences du Canada et la nécessité d'adopter une approche proactive et tous risques pour vivre en harmonie dans un avenir marqué par les effets climatiques. Cette approche établit des buts à court et à long terme pour renforcer la résilience face aux risques climatiques actuels et émergents (p. ex. feux de forêt, inondations et chaleur extrême), entre autres.

La [Stratégie de sécurité civile pour le Canada](#), la stratégie officielle de réduction des risques de catastrophe du Canada, guide les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et leurs partenaires respectifs, y compris les partenaires autochtones, à prendre des mesures pour améliorer la capacité de gestion des urgences et réduire les risques de catastrophe. Des systèmes robustes d'atténuation et de prévention, de préparation, d'intervention et de rétablissement, qui sont accessibles à tous, sont essentiels pour réduire le nombre de personnes touchées, la mortalité, les pertes économiques et les dommages aux infrastructures essentielles résultant des catastrophes liées au climat.

But

Les collectivités et toutes les personnes vivant au Canada sont mieux préparées à prévenir, atténuer, répondre et se remettre des dangers, des risques et des conséquences des catastrophes liés aux changements climatiques; le bien-être et les moyens de subsistance des personnes vivant au Canada sont mieux protégés; et les risques globaux de catastrophes ont été réduits, en particulier pour les secteurs, les régions et les populations vulnérables les plus exposés.



Objectifs

Comme les changements climatiques entraînent des catastrophes plus fréquentes et plus graves, les objectifs de ce système reflètent la nécessité de réduire le nombre de personnes touchées par les catastrophes et de permettre aux personnes vivant au Canada de mieux prévenir ces événements, d'y répondre et de s'en remettre.



- 1 Il y a une réduction mesurable du nombre de personnes au Canada touchées par les dangers aigus et à évolution lente liés au climat, en tenant compte de la manière dont les collectivités vulnérables peuvent accéder plus facilement aux ressources et aux systèmes de soutien.
- 2 Des mécanismes de gouvernance efficaces, efficaces et responsables sont mis en place pour renforcer la coordination de la réduction des risques de catastrophes grâce à une approche basée sur l'ensemble de la société.
- 3 Toutes les collectivités sont en mesure de mettre en œuvre des plans d'intervention d'urgence rapides et efficaces, facilement accessibles à tous en cas de catastrophe.
- 4 Les plans et politiques nationaux, provinciaux, territoriaux et régionaux de préparation, d'atténuation et de rétablissement intègrent les données les plus récentes issues des évaluations des risques et de la résilience, ainsi que les connaissances locales et autochtones, et s'adressent de manière inclusive à l'ensemble de la société.
- 5 Les personnes touchées par les catastrophes subissent des perturbations minimales dans leur vie et leurs moyens de subsistance, et se voient proposer des solutions de logement à long terme dans un délai raisonnable.



Cibles

D'ici à 2025, une table dirigée par le gouvernement fédéral et comprenant les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ainsi que des partenaires autochtones se rencontre sur une base régulière pour aligner et coordonner les activités d'adaptation de la gestion des urgences afin de promouvoir la résilience face aux catastrophes.

D'ici à 2025, 60 % des Canadiens, y compris les habitants des régions nordiques et les peuples autochtones, sont conscients des risques de catastrophe auxquels leur ménage est confronté.

D'ici à 2028, le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires auront collaboré pour établir des priorités dans au moins 200 zones inondables à haut risque en vue de l'élaboration de nouvelles cartes des risques d'inondation / modélisation régionale, et auront pris des mesures d'atténuation des risques fondées sur des données probantes, conformément aux orientations scientifiques.

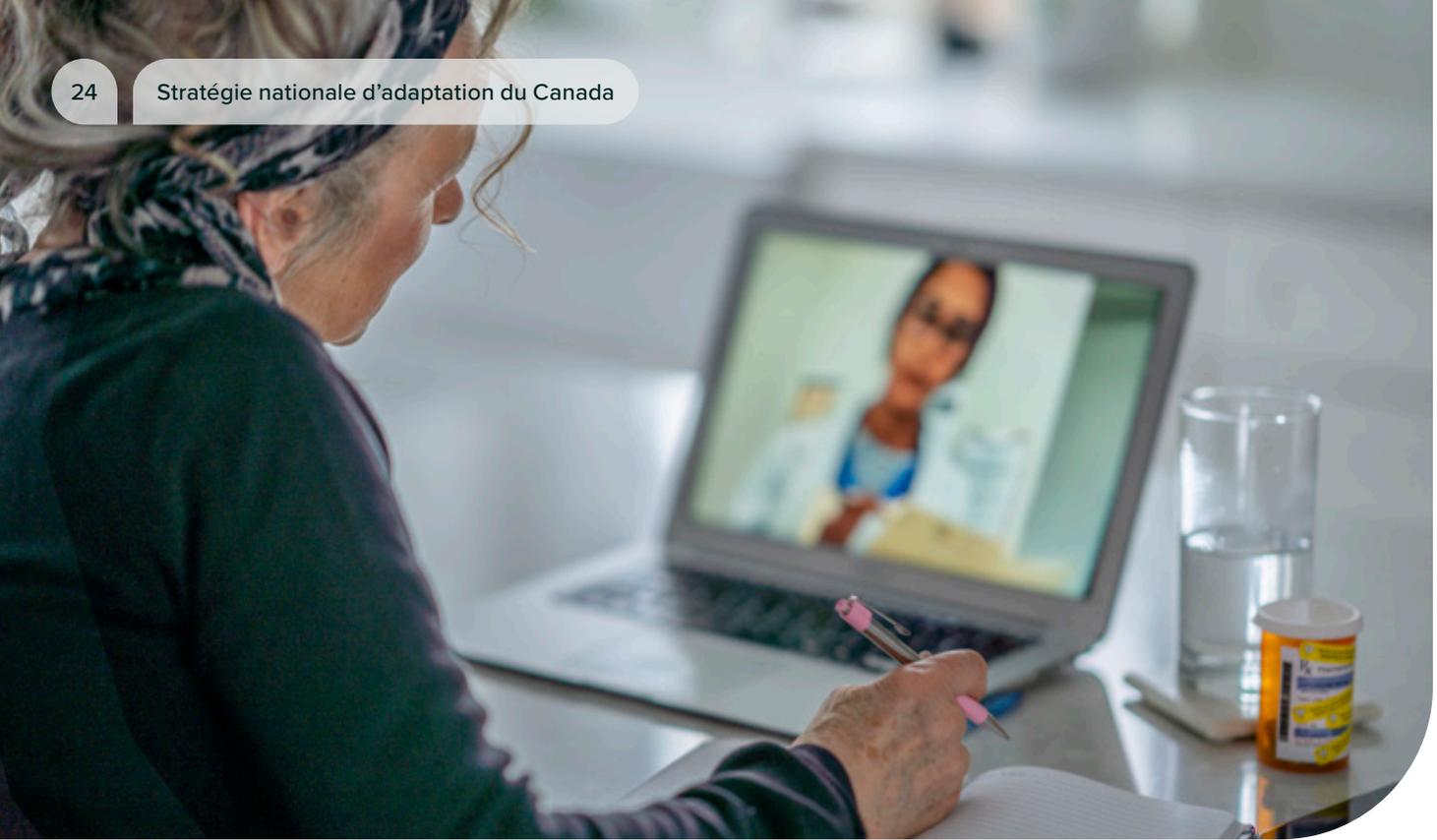
D'ici à 2025, 50 % des Canadiens auront pris des mesures pour répondre aux risques liés aux changements climatiques auxquels leur ménage est confronté.

Les collectivités, y compris les collectivités nordiques et autochtones, situées dans des zones à haut risque, telles qu'identifiées par les provinces et les territoires, élaborent des plans communautaires de prévention et d'atténuation des incendies de forêt d'ici à 2030, dont 15 % seront mis en œuvre d'ici à 2028.

D'ici à 2028, il y aura une stratégie nationale de rétablissement qui désignera des délais plus courts pour que les personnes déplacées puissent retourner chez elles ou se réinstaller après une catastrophe liée aux changements climatiques.

D'ici à 2025, achever la modernisation des accords d'assistance financière en cas de catastrophe afin d'encourager la réduction des risques de catastrophe et d'améliorer les résultats de rétablissement à la suite de catastrophes de grande ampleur.





Santé et bien-être

La santé est définie comme un état de bien-être physique, mental et social complet et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité^[7]. De nombreux facteurs influencent notre bien-être physique, mental et social, notamment l'accès à la terre, les pratiques culturelles et les aliments traditionnels, ainsi que les déterminants sociaux de la santé tels que l'accès aux services de santé, les environnements physiques, le logement, la sécurité alimentaire, les soutiens sociaux, la culture et les revenus. Une adaptation efficace et équitable nécessite un soutien ciblé pour les personnes au Canada qui ont un accès limité à ces facteurs déterminants pour la santé et pour celles qui sont plus exposées aux effets des changements climatiques.

Les changements climatiques exigent également que nous renforçons la résilience de nos établissements et systèmes de santé et que nous donnions la priorité aux personnes les plus touchées. Les systèmes de santé englobent les personnes, les lieux, les programmes et les politiques qui travaillent ensemble pour protéger la santé et ne se limitent pas aux établissements de santé et aux soins de santé. L'adaptation nécessite l'intégration des considérations relatives aux changements climatiques dans les processus décisionnels des systèmes de santé, y compris le développement de l'expertise et des connaissances sur les effets des changements climatiques (p. ex., les implications cardiovasculaires de la chaleur extrême et de la fumée des incendies de forêt), ainsi que la mise en œuvre de solutions pour suivre et traiter les risques de santé aigus et à long terme (p. ex., l'accès aux services de santé mentale pour traiter l'écoanxiété).

Le soutien à la santé et au bien-être physiques et mentaux face aux changements climatiques est étroitement lié à d'autres systèmes, notamment la résistance aux catastrophes, un environnement naturel prospère, une économie forte et résiliente, et des infrastructures résilientes.

.....

7 [Organisation mondiale de la santé, 1948](#)

But

La santé de tous les Canadiens est préservée et soutenue par un secteur de la santé résilient et adaptable au climat, doté de systèmes et de services robustes et souples qui prennent en compte et soutiennent les diverses composantes du bien-être.



Objectifs

Les objectifs de ce système visent à refléter l'ampleur de l'action visant à protéger la santé et le bien-être face aux effets variés des changements climatiques. Il s'agit à la fois de réduire au minimum les risques liés aux changements climatiques pour la santé, de collaborer avec les divers acteurs qui améliorent la santé au Canada, et de mieux préparer le système de santé à gérer la demande accrue de services de santé et la charge supplémentaire que représentent les nouveaux risques climatiques.



- 1 Les systèmes de santé disposent de l'expertise, des connaissances et des ressources nécessaires pour identifier les risques liés aux changements climatiques et prendre des mesures équitables et factuelles pour protéger la santé.
- 2 Les autorités sanitaires ont déterminé l'ampleur des effets des changements climatiques sur la santé et ont établi des méthodes pour suivre les effets futurs sur la santé et pour évaluer les progrès réalisés en matière de protection de la santé et de réduction des risques.
- 3 Les gens sont protégés contre les risques de santé urgents liés au climat, tels que la chaleur extrême, les maladies infectieuses, la fumée des incendies de forêt, les risques d'origine alimentaire, les effets sur les aliments traditionnels, les problèmes de santé mentale et autres risques.
- 4 L'action climatique dans tous les secteurs favorise une bonne santé et priorise les mesures qui ont de multiples avantages (p. ex., la protection de la santé et l'amélioration de la durabilité environnementale).



Cibles

D'ici à 2030, les systèmes de santé auront identifié les risques, élaboré des plans d'adaptation et mesuré les progrès accomplis en matière de résilience climatique.

D'ici à 2026, 80 % des régions sociosanitaires auront mis en œuvre des mesures d'adaptation fondées sur des données probantes pour protéger la santé des Canadiens contre la chaleur extrême.

D'ici à 2040, les décès dus aux vagues de chaleur extrême auront été éliminés.

D'ici à 2030, la prise en compte des effets et des avantages pour la santé sera intégrée dans les principaux outils, lignes directrices et normes relatifs aux changements climatiques.



Nature et biodiversité

L'environnement naturel du Canada comprend les écosystèmes terrestres comme les prairies et les forêts, les écosystèmes d'eau douce comme les rivières, les lacs et les milieux humides, ainsi que les écosystèmes côtiers et marins. Ces écosystèmes et leur diversité biologique sont souvent reliés entre eux par des liens complexes et abritent tous les organismes vivants.

Pour que l'environnement naturel puisse prospérer face aux changements climatiques, nous devons changer de perspective et considérer les gens comme faisant partie de la nature et y participant activement, et nous devons faire progresser les approches d'intendance qui prennent en compte les effets des changements climatiques actuels et prévus sur les écosystèmes et la biodiversité. Nos efforts pour arrêter et inverser la perte de la nature devraient donner la priorité aux solutions qui aident l'environnement naturel à se développer et à réagir face aux effets des événements climatiques actuels et futurs et à se rétablir après ces effets. La prise en compte des mesures d'adaptation dans les décisions relatives à la biodiversité et les pratiques de conservation (p. ex., la représentation écologique, la connectivité et les refuges) peut également apporter des avantages connexes, tels que l'augmentation des puits de carbone et l'amélioration de l'accès à la terre.

Les systèmes de connaissances autochtones englobent différentes perspectives pour comprendre la complexité de l'environnement et fournissent des stratégies pour réduire et gérer les changements environnementaux et s'adapter à ces changements d'une manière holistique et basée sur le lieu. Dans un contexte de changements climatiques, il est essentiel de donner la priorité aux systèmes de connaissances autochtones et de soutenir les mesures et initiatives autodéterminées des autochtones visant à protéger la biodiversité et à maintenir la capacité d'adaptation des écosystèmes.

Outre leur valeur intrinsèque, les écosystèmes jouent un rôle important dans la satisfaction de nos besoins, tels que la nourriture, l'eau potable, l'air pur, ainsi que la régulation du climat. Alors que les écosystèmes se transforment en réponse aux changements climatiques, les mesures d'adaptation – y compris les solutions basées sur la nature – doivent tenir compte des effets sur l'environnement bâti, les systèmes alimentaires, notre santé et notre bien-être. Par exemple, s'il est sélectionné pour sa résistance aux extrêmes climatiques, le couvert végétal des zones urbaines peut abaisser les températures de surface et soulager les vagues de chaleur; les zones humides peuvent réduire le risque d'inondation; le reboisement peut améliorer la disponibilité de l'eau pour l'agriculture et l'atténuation de la sécheresse.

But

La perte de biodiversité a été stoppée et inversée, et la nature s'est entièrement rétablie, permettant une adaptation naturelle et humaine, où les écosystèmes et les collectivités prospèrent ensemble dans un climat en changement, les systèmes humains existant en étroite relation avec les systèmes naturels.



Objectifs

Les objectifs de ce système visent à refléter à la fois la nécessité de soutenir la résilience des écosystèmes en mettant l'accent sur ceux qui sont les plus touchés par les changements climatiques, et le pouvoir de la nature à fournir des solutions d'adaptation.



- 1 Les activités humaines sont transformées afin de freiner et d'inverser la perte de biodiversité, et de renforcer la connectivité et la résilience des écosystèmes.
- 2 Les écosystèmes les plus touchés par les changements climatiques sont surveillés, restaurés et gérés de manière à garantir leur viabilité et leur capacité d'adaptation.
- 3 Les gouvernements, les organisations et les communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis ont la possibilité et les moyens de poursuivre des priorités autodéterminées pour les initiatives d'intendance des écosystèmes afin de s'adapter aux changements climatiques.
- 4 L'utilisation de solutions fondées sur la nature est accélérée pour accroître la résilience et maximiser les avantages connexes tels que la réduction du stress sur les infrastructures grises, l'augmentation des avantages sociaux reliés à la nature, et l'atténuation des changements climatiques.



Cibles

Conserver 25 % de nos terres et de nos eaux d'ici à 2025 et de 30 % d'ici à 2030, en travaillant à freiner et à inverser la perte de milieux naturels d'ici à 2030 au Canada.

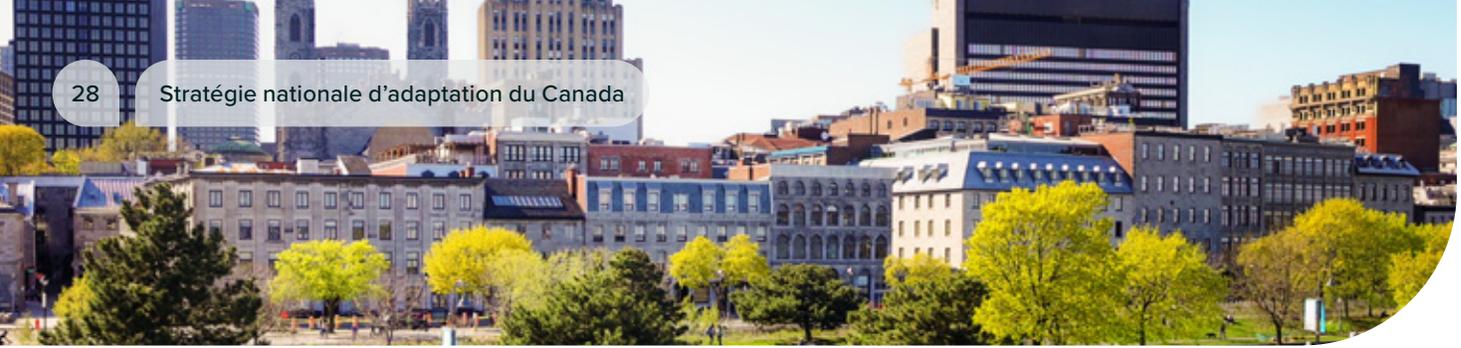
.....

Cerner au moins trois corridors écologiques d'ici à 2025 et y apporter des efforts de préservation afin d'améliorer la connectivité écologique entre les aires protégées et de conservation.

D'ici à 2026, soutenir les nouveaux programmes des gardiens autochtones et établir de nouveaux réseaux de gardiens autochtones. Aider les communautés autochtones à renforcer leurs capacités d'établir davantage d'aires protégées et de conservation autochtones.

.....

Créer 15 nouveaux parcs urbains nationaux d'ici à 2030 pour préserver la nature, rapprocher les gens de la nature et faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones.



Infrastructures

Différents types d'infrastructures fournissent des services essentiels à nos collectivités sur une base quotidienne, notamment les transports, les soins de santé, les services publics, les communications et le commerce. Les infrastructures (notamment les éléments bâtis et naturels) nous permettent de rester à l'abri et connectés, de déplacer les personnes et les biens, de fournir de l'eau potable et des lieux de loisirs, de sport et de culture.

Bien qu'elles soient confrontées à des risques climatiques importants, les infrastructures ont été identifiées comme l'un des principaux secteurs présentant un potentiel de résilience aux changements climatiques. Pour cela, il faut localiser, planifier, concevoir, gérer, adapter, exploiter et entretenir les infrastructures en tenant compte des effets des changements climatiques. Des services d'infrastructure prévisibles, fiables et sûrs doivent répondre aux besoins de toutes les communautés de manière juste et équitable, y compris celles qui présentent des lacunes et celles dont les infrastructures sont les plus exposées aux effets des changements climatiques, comme les collectivités nordiques et autochtones. Pour renforcer la capacité d'adaptation des collectivités autochtones, il faut s'attaquer aux causes profondes de certaines vulnérabilités, notamment en comblant les lacunes en matière d'infrastructures et en remédiant à la dégradation existante.

Les politiques et les programmes d'infrastructures résilientes aux changements climatiques peuvent éviter des dommages importants et offrir des avantages connexes, comme l'amélioration de l'habitabilité et la protection de la biodiversité du Canada. Il faut augmenter considérablement les investissements afin d'aider les collectivités canadiennes à rendre leurs infrastructures plus résilientes aux changements climatiques, d'une manière qui correspond à l'ampleur et à l'horizon temporel des risques auxquels elles seront confrontées, tout en tenant compte des interdépendances entre les systèmes d'infrastructure. De plus, les solutions d'infrastructures naturelles sont de plus en plus perçues comme des investissements gagnants-gagnants qui soutiennent les mesures des infrastructures traditionnelles, comme la gestion des eaux pluviales, toute en procurant de précieux avantages connexes, comme la résilience aux changements climatiques, la réduction de la pollution et la séquestration du carbone.

Les décideurs et les professionnels de partout au pays ont besoin d'outils et de soutien pour construire et entretenir des infrastructures résilientes au climat. De nouvelles orientations et normes tenant compte du climat sont nécessaires pour garantir des infrastructures résilientes qui reflètent les conditions climatiques actuelles et futures, étant donné que de nombreuses spécifications existantes sont dépassées. Par exemple, des cartes actualisées des zones inondables et des informations sur les futures chaleurs extrêmes sont essentielles pour optimiser l'emplacement et la conception des installations. Le Canada a récemment mis en place un nouveau modèle de gouvernance pour unifier l'élaboration des codes de construction, en intégrant les provinces et les territoires dans le processus national afin de mieux répondre aux priorités juridictionnelles et d'harmoniser les codes de construction à l'échelle nationale.

Étant donné que les gouvernements provinciaux, territoriaux, autochtones et locaux possèdent et opèrent environ 97 % des infrastructures publiques au Canada, l'accélération des progrès vers des infrastructures résilientes au climat et des collectivités sûres et habitables exige une coopération et une harmonisation entre les différents ordres de gouvernement et les autres acteurs clés, comme le secteur privé, les professionnels et la société civile.

But

Tous les systèmes d'infrastructure au Canada sont résilients au climat et font l'objet d'une adaptation continue pour tenir compte des effets futurs afin de fournir des services fiables, équitables et durables à l'ensemble de la société.



Objectifs

Les objectifs de ce système reflètent les leviers nécessaires qui peuvent soutenir les mesures d'adaptation tout au long du cycle de vie des infrastructures au Canada et donnent la priorité aux infrastructures des collectivités les plus exposées aux effets des changements climatiques.



- 1** Des processus de normes techniques, de planification et de prise de décisions ont été mis à jour ou élaborés dans le but d'intégrer les changements climatiques dans toutes les décisions relatives à la localisation, la planification, la conception, la gestion, l'adaptation, l'exploitation et l'entretien des systèmes d'infrastructure tout au long de leur cycle de vie.
- 2** Les décisions relatives aux infrastructures publiques et privées sont fondées sur des évaluations à l'échelle du système des risques liés aux changements climatiques actuels et émergents et sur la planification de ces risques.
- 3** Les décisions relatives aux infrastructures donnent la priorité aux avantages pour les populations marginalisées et les collectivités les plus exposées aux effets des changements climatiques.
- 4** Tous les nouveaux investissements dans les infrastructures appliquent des critères de résilience et adoptent des orientations, des normes et des données de conception futures en matière de changements climatiques afin de maximiser les avantages à long terme des résultats en matière d'infrastructure.



Cibles

À partir de 2024, la résilience aux effets des changements climatiques sera prise en compte dans tous les nouveaux programmes fédéraux de financement des infrastructures.

.....

D'ici à 2026, des considérations supplémentaires relatives à la résilience aux changements climatiques sont intégrées dans trois codes canadiens (Code national du bâtiment, Code canadien sur le calcul des ponts routiers et Code canadien de l'électricité).

.....

D'ici à 2030, 80 % des organisations publiques et municipales auront intégré l'adaptation aux changements climatiques dans leurs processus décisionnels.

D'ici à 2030, des directives, des codes et des normes robustes couvrant les principaux risques liés aux changements climatiques pour les principaux systèmes d'infrastructure publique seront disponibles pour être adoptés par tous les décideurs en matière d'infrastructure.

.....

Le gouvernement du Canada, en partenariat avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis, continuera à faire des investissements immédiats et à long terme pour soutenir les travaux en cours visant à combler le déficit d'infrastructures d'ici à 2030*

*indique qu'il s'agit d'un besoin structurel dans les populations mal desservies et historiquement exclues, où des progrès permettraient d'améliorer la capacité à se préparer de manière adéquate aux changements climatiques.





Économie et travailleurs

Les changements climatiques ont des effets directs et indirects sur l'économie, notamment sur l'emploi, l'épargne, l'investissement et le commerce. Les risques liés aux changements climatiques pour les secteurs individuels et les collectivités qui en dépendent sont souvent de nature transversale : par exemple, les perturbations dans le secteur de l'agriculture peuvent entraîner des effets majeurs sur la production alimentaire (fabrication, importations, services) et la sécurité alimentaire. Les changements climatiques peuvent aussi avoir de graves effets sur les moyens de subsistance et les pratiques culturelles des Premières Nations, des Inuits et des Métis, notamment sur la capacité de récolter et d'échanger des aliments traditionnels. Étant donné que pratiquement tous les secteurs économiques des régions côtières du Canada (particulièrement la pêche, le tourisme, les transports, l'énergie et les infrastructures) seront directement ou indirectement touchés par les changements climatiques, des solutions d'adaptation innovantes et régionales seront nécessaires pour réduire au minimum les effets économiques.

Les secteurs économiques doivent évaluer leurs risques particuliers afin d'accroître leur résilience aux changements climatiques. Pour bâtir un Canada résilient, les entreprises et les collectivités ont besoin de travailleurs possédant les compétences et les connaissances nécessaires pour s'adapter aux changements climatiques. Les chaînes d'approvisionnement doivent tenir compte de perturbations plus fréquentes; les industries exposées au climat, en particulier celles qui sont le plus à risque comme la sylviculture, l'agriculture, la pêche et le tourisme, doivent avoir accès à des incitations financières qui tiennent compte du climat en changement; et l'évaluation économique des risques liés aux changements climatiques doit être intégrée dans la prise de décision. L'approche des secteurs économiques, notamment la souscription d'assurance, devra s'adapter pour soutenir les comportements et les produits qui améliorent la résilience. Si les coûts anticipés et les effets liés aux changements climatiques sont bien compris et que les changements dans les environnements opérationnels sont régulièrement évalués, les changements climatiques peuvent également présenter des occasions pour les entreprises canadiennes de rester compétitives à l'échelle mondiale.

La collaboration sera nécessaire pour relever les défis individuels et communs liés aux changements climatiques. Les répercussions économiques dépassent les frontières juridictionnelles et elles peuvent souvent être influencées par les effets des changements climatiques au-delà des frontières du Canada. Il faut promouvoir les décisions, les comportements et les produits qui réduisent les perturbations liées au climat sur les moyens de subsistance des individus et des collectivités et sur les secteurs économiques. Les investissements intelligents doivent également être harmonisés pour supporter la résilience climatique. Les défis communs peuvent être relevés en développant les connaissances, les compétences, les outils et les ressources en matière d'adaptation propres à chaque secteur. Les mesures doivent être proactives, respecter les droits des autochtones, soutenir les économies terrestres et maritimes, et offrir un accès équitable aux opportunités.

But

L'économie canadienne est structurée de manière à anticiper, gérer, s'adapter et répondre aux effets des changements climatiques, et à promouvoir activement des opportunités nouvelles et inclusives dans un climat en changement, en particulier pour les collectivités exposées aux risques, les peuples autochtones et les secteurs économiques vulnérables.



Objectifs

Les objectifs de ce système visent à saisir l'ampleur des leviers permettant d'intégrer les considérations relatives aux changements climatiques dans les décisions économiques, commençant par l'élaboration d'une analyse de rentabilité de l'adaptation et des incitations à l'adaptation jusqu'au développement d'une main-d'œuvre qualifiée et résiliente. Les objectifs visent également à se concentrer sur les secteurs économiques les plus menacés par les changements climatiques.



- 1 La recherche permet de faire progresser l'analyse de rentabilité de l'adaptation, et les connaissances sont accessibles, sur mesure, adaptées sur le plan culturel et utiles.
- 2 Les instruments politiques et financiers fournissent les bonnes incitations et suppriment les facteurs dissuasifs pour une adaptation proactive.
- 3 Le Canada dispose d'une main-d'œuvre qualifiée, diversifiée et adaptable, soutenue par l'éducation, la formation, le développement des connaissances et des compétences pour répondre aux effets futurs des changements climatiques, y compris au sein des économies autochtones et nordiques.
- 4 Les secteurs économiques les plus vulnérables aux effets des changements climatiques évaluent régulièrement les effets climatiques sur l'environnement opérationnel et intègrent des considérations d'adaptation dans les décisions.
- 5 L'adaptation accroît la résilience et la fiabilité des chaînes d'approvisionnement du Canada face aux effets des changements climatiques, ce qui renforce la compétitivité du pays et favorise une croissance économique solide et durable.



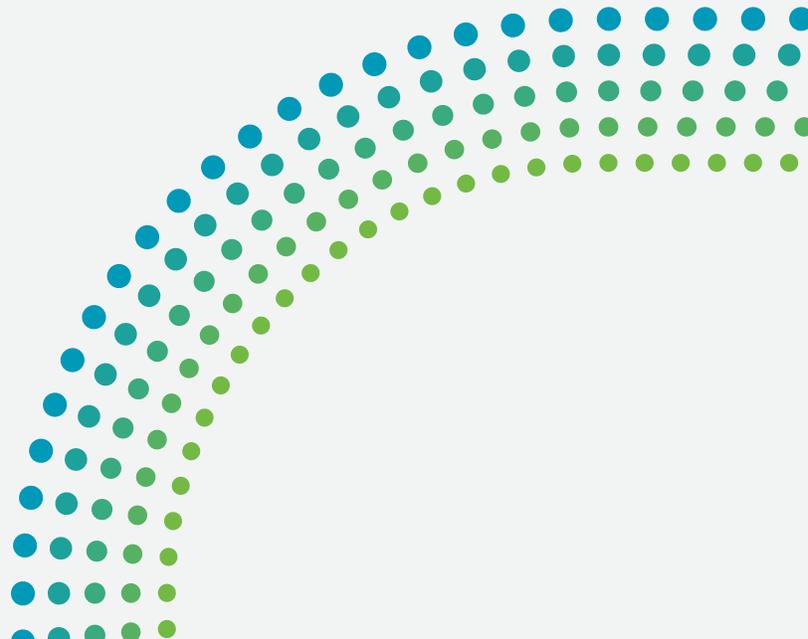
Cibles

D'ici à 2027, 80 % des collectivités côtières et 60 % des entreprises situées dans les régions côtières mettent en œuvre des mesures d'adaptation afin d'accroître la résilience climatique et de réduire les effets économiques des changements climatiques.

.....

D'ici à 2027, 70 % des membres d'associations professionnelles pertinentes (c.-à-d. ingénieurs civils, urbanistes, architectes paysagistes, comptables, et autres) auront la capacité d'appliquer des outils et des renseignements sur l'adaptation aux changements climatiques et de communiquer l'analyse de rentabilité des mesures d'adaptation à leurs clients ou publics cibles.

D'ici à 2027, 80 % des entreprises fortement exposées incluront l'adaptation aux changements climatiques dans leurs plans et stratégies afin de renforcer leur compétitivité. Les secteurs les plus menacés sont la sylviculture, l'agriculture, la pêche, l'énergie, l'exploitation minière, les transports et le tourisme.



Objectifs et cibles fondamentaux

Cette section présente les éléments fondamentaux qui sont nécessaires pour soutenir une adaptation efficace. Ces objectifs transversaux soutiennent la résilience dans les cinq systèmes de la Stratégie, à savoir la résilience aux catastrophes, la santé et le bien-être, la nature et la biodiversité, les infrastructures, ainsi que l'économie et les travailleurs.

Connaissance et
compréhension

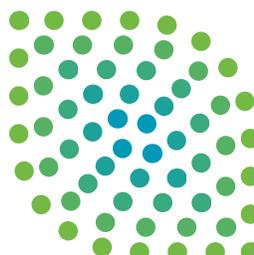
Outils et
ressources

Gouvernance et
leadership

Connaissance et compréhension

Il est important que l'adaptation soit éclairée par des données probantes sur la façon dont le climat change et la façon dont ces changements touchent les personnes et les collectivités aujourd'hui et à l'avenir. Cette base fondée sur des données probantes doit refléter divers modes de connaissance, y compris les systèmes de connaissances scientifiques et autochtones. Le Canada dispose d'une base solide, mais des lacunes importantes subsistent en ce qui concerne les effets actuels et futurs du climat (p. ex., dans le Nord). Les données et les divers systèmes de connaissance doivent être accessibles, normalisés et adaptés aux besoins des utilisateurs et régions. Les investissements dans de nouvelles données et analyses peuvent combler les lacunes, notamment en ce qui concerne l'évaluation économique des risques liés aux changements climatiques, l'élaboration d'une analyse de rentabilité pour l'investissement dans l'adaptation et les bases nécessaires à l'innovation.

Pour prendre des décisions éclairées, il faut comprendre les risques et les vulnérabilités liés aux changements climatiques, et connaître les solutions et les ressources disponibles. L'adaptation suppose des choix et peut donner lieu à des compromis. L'éducation, la formation, et la sensibilisation sont les principaux moyens de faire comprendre la nécessité d'intégrer l'adaptation dans les décisions et la prise de mesures urgentes. Une compréhension commune peut nous aider à travailler ensemble pour améliorer notre résilience collective aux changements climatiques.



Objectifs



- 1 Une base factuelle solide pour l'adaptation est en place grâce au développement, à la gestion et à l'échange des données existantes et nouvelles, des connaissances (notamment les connaissances autochtones et locales), des analyses environnementales et socio-économiques et d'autres modes de connaissance.
- 2 Les systèmes de connaissances et la science autochtones font l'objet d'investissements justes et durables, et un engagement éthique et équitable est maintenu dans la coproduction de connaissances sur l'adaptation, conformément aux protocoles de recherche et à la souveraineté des données des Premières Nations, des Inuits et des Métis.
- 3 Tout le monde au Canada est informé des risques et des vulnérabilités liés au climat. Les informations disponibles sont accessibles, faciles à comprendre et conçues pour différents publics.

Cible



D'ici à 2024, plus de 180 000 personnes au Canada accèdent chaque année à des services climatologiques pour faciliter la prise de décisions en matière d'adaptation



Outils et ressources

Pour transformer la sensibilisation en action, les Canadiens doivent accéder aux outils, aux mesures et aux ressources nécessaires pour répondre aux risques liés aux changements climatiques auxquels ils sont confrontés. La capacité locale, régionale et institutionnelle de tenir compte des changements climatiques dans les décisions est essentielle pour prendre des mesures d'adaptation. Les personnes plus exposées aux effets des changements climatiques, notamment les peuples autochtones, les jeunes, les groupes et les communautés racialisés et d'autres groupes ou communautés vulnérables, ont besoin d'un soutien supplémentaire pour suivre le rythme. La préparation aux effets des changements climatiques nécessitera des investissements publics et privés soutenus, mais le coût des retards ou de l'inaction est bien plus élevé. L'approche actuelle, trop souvent fragmentée, à court terme et axée sur les projets, ne suffit pas à relever les défis des changements climatiques auxquels le Canada est confronté. Il est nécessaire d'augmenter et de réorienter les investissements pour soutenir des mesures coordonnées et proactives qui contribuent à éviter ou à réduire les dommages liés au climat.

Objectifs



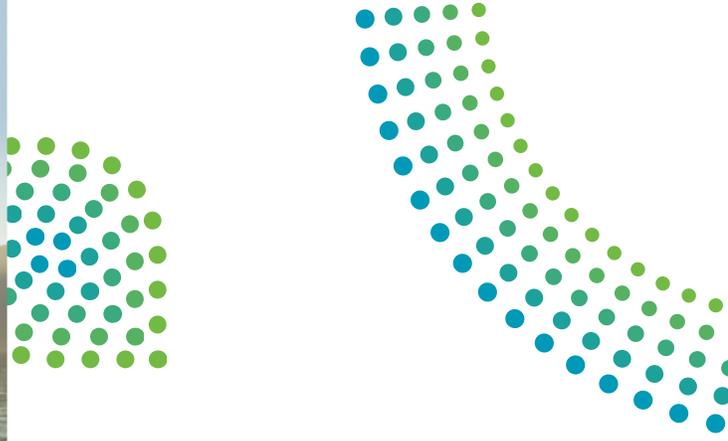
- 4 Tout le monde au Canada a un accès équitable aux outils et au soutien nécessaires pour se préparer aux effets des changements climatiques, les réduire et y répondre.
- 5 Un financement public et privé durable, suffisant et équitable est en place pour soutenir l'adaptation aux changements climatiques.
- 6 La capacité d'adaptation locale, régionale et institutionnelle contribue à l'autosuffisance et à la participation aux actions d'adaptation.

Cible



D'ici à 2030, toutes les collectivités nordiques et autochtones disposent des ressources pour développer des outils et des informations culturellement adaptés afin de faire face aux risques liés aux changements climatiques, ou y ont accès





Gouvernance et leadership

Nous avons besoin d'un leadership fort, de responsabilités claires et d'une obligation de rendre des comptes pour améliorer et harmoniser les mesures d'adaptation dans toute la société. Les mécanismes de gouvernance de l'adaptation peuvent rassembler les gouvernements de différentes juridictions, les peuples autochtones et les groupes marginalisés. Une gouvernance efficace soutient les décisions visant à répondre aux effets des changements climatiques actuels (p. ex. vagues de chaleur, feux de forêt et inondations) et aux changements à évolution lente qui s'aggraveront avec le temps (p. ex. élévation du niveau de la mer, modification des habitats et dégel du pergélisol). Les changements, qu'ils soient immédiats ou à évolution lente, peuvent affecter le sentiment d'appartenance, la culture et l'identité d'une personne, ainsi que sa santé mentale et son bien-être. Une gouvernance efficace permet également de réduire le risque que les mesures prises dans une juridiction deviennent un obstacle ou compromettent les solutions d'adaptation des autres.

Les Premières Nations, les Inuits et les Métis sont des peuples distincts qui ont des identités et des cultures propres et qui vivent des situations différentes en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques. Ils détiennent des droits et des titres sur des terres et des territoires et ils ont des traditions culturelles, des systèmes de connaissances, des visions du monde, des systèmes de gouvernance et une longue expérience en tant que gardiens de leurs terres qui leur sont propres. Chacun d'entre eux doit être soutenu et habilité à choisir ses propres mesures afin de se préparer aux changements climatiques d'une manière qui corresponde à ses valeurs et qui soit efficace et significative à son contexte unique. Le soutien à des mesures autodéterminées dans les cinq systèmes devrait inclure des efforts visant à offrir des possibilités et à renforcer les capacités des communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis. L'objectif est que ces communautés soient pleinement engagées et qu'elles disposent de la capacité, de la coordination et des renseignements nécessaires pour soutenir leurs propres décisions en matière de climat. La portée et l'ampleur de ces besoins en matière de capacités varient considérablement d'une communauté à l'autre et doivent être soigneusement prises en compte dans le cadre de notre collaboration visant à accroître la résilience climatique pour l'ensemble du Canada, conformément à la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA).

La force de nos relations et la solidarité entre les membres d'une communauté, ainsi que l'étendue des ressources communes disponibles pour planifier en fonction des effets des changements climatiques et s'y préparer sont des déterminants importants pour une adaptation efficace. Notre capacité à faire face aux effets des changements climatiques, à y résister et à nous en remettre dépend de la force de nos liens sociaux, du sentiment d'appartenance à nos collectivités et du souci du bien-être collectif. À leur tour, les mesures d'adaptation offrent la possibilité d'améliorer les ressources communautaires et de soutenir les pratiques culturelles qui renforcent la cohésion sociale alors que nous subissons les inévitables effets des changements climatiques. Les changements climatiques

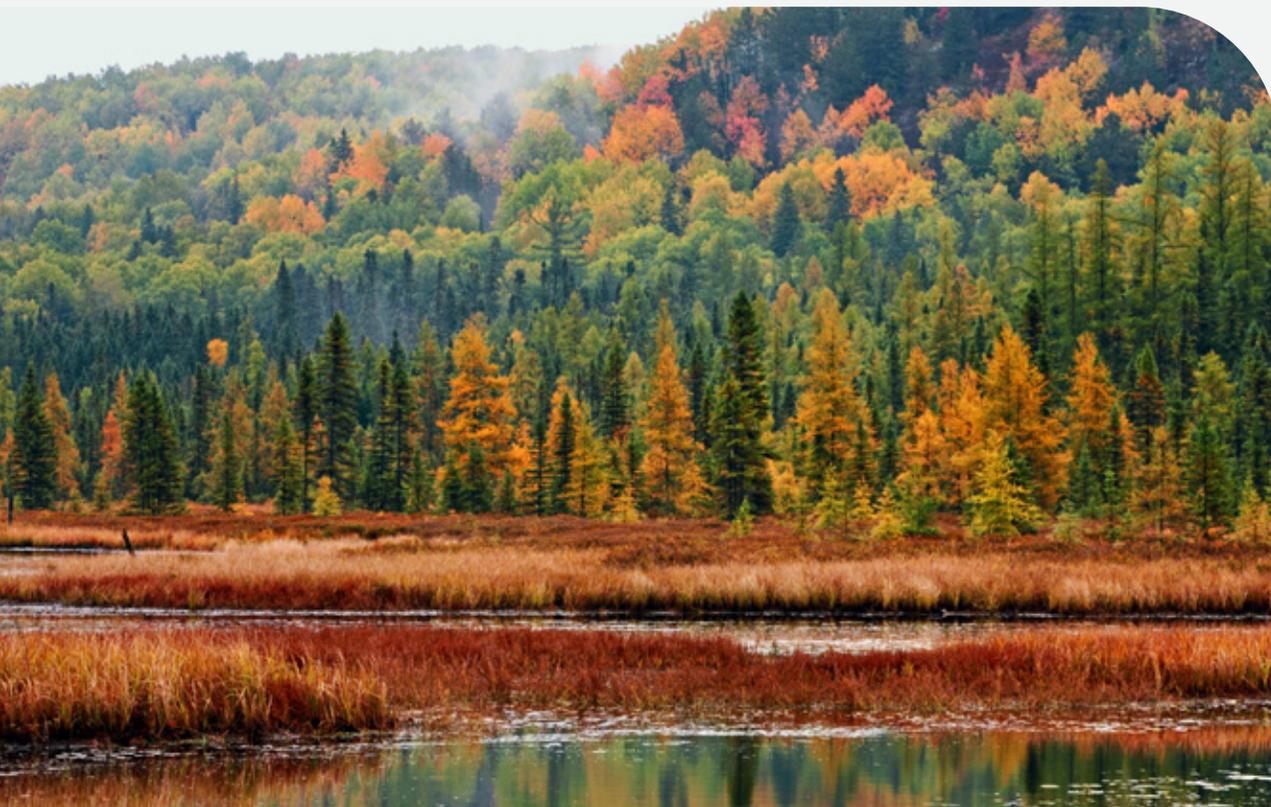
affecteront les cultures, les langues et les moyens de subsistance traditionnels dans le Nord; cependant, ces facteurs uniques (y compris une vision interconnectée de la santé et du bien-être) peuvent également transmettre d'importantes capacités d'adaptation qui profiteront à tous les Canadiens.

L'échange des connaissances au-delà des frontières, l'apprentissage des meilleures pratiques internationales et l'amélioration de la collaboration intergouvernementale peuvent aider le Canada à apprendre des autres et le positionner comme un chef de file international en matière d'adaptation aux changements climatiques.

Objectifs



- 7 Une gouvernance efficace pour l'adaptation aux changements climatiques est établie et inclut les personnes qui sont touchées de manière disproportionnée par les changements climatiques.
- 8 Les Premières Nations, les Inuits et les Métis sont préparés et ont la capacité de faire face aux changements climatiques par des mesures d'adaptation autodéterminées qui sont ancrées dans leurs cultures, leurs préférences et leurs priorités communautaires.
- 9 Les efforts d'adaptation améliorent les liens sociaux, réduisent l'isolement et soutiennent les pratiques et les lieux culturels pour améliorer la résilience globale de la collectivité aux changements climatiques.
- 10 Des solutions novatrices, grâce à l'échange de pratiques exemplaires et à la coopération intergouvernementale, améliorent les résultats de l'adaptation dans tout le pays et positionnent le Canada comme un chef de file mondial dans le soutien de la résilience face aux changements climatiques.



Échéanciers, fondements et évaluation

La Stratégie est conçue pour évoluer

Le gouvernement fédéral, en consultation avec différents ordres de gouvernement, les peuples autochtones, des experts et des intervenants, mettra régulièrement à jour la Stratégie, la prochaine mise à jour étant prévue en 2030. Les plans d'action associés seront élaborés pour des cycles de cinq ans afin de laisser suffisamment de temps à leur mise en œuvre, à l'évaluation des résultats et à la prise en compte des effets climatiques anticipés. Le gouvernement fédéral dirigera l'élaboration de rapports d'étape à mi-parcours des cycles de la Stratégie, en s'appuyant sur les mesures menées dans l'ensemble du pays. Les rapports d'étape donneront un aperçu des progrès collectifs accomplis dans la réalisation des buts, objectifs et cibles de la Stratégie; ils éclaireront les décisions en matière de politique et d'investissement et favoriseront la transparence et l'obligation de rendre compte au public.



Figure 5. Calendrier de la Stratégie nationale d'adaptation

FPT signifie « fédéral-provincial-territorial ». Les [évaluations nationales des connaissances](#) sont produites dans le cadre d'un processus pluriannuel; la série la plus récente, qui porte sur les changements climatiques au Canada, les effets de ces changements ainsi que l'adaptation et la résilience à ces changements, comprend notamment le *Rapport sur le climat changeant du Canada*, le *Rapport sur les enjeux nationaux* et le rapport *La santé des Canadiens et des Canadiennes dans un climat en changement*.

La Stratégie sera mise à jour en fonction de la compréhension des risques liés aux changements climatiques

Les changements climatiques nous placent dans une situation sans précédent. La Stratégie s'appuie sur les données scientifiques actuelles, sur les évaluations des risques ainsi que sur les systèmes de connaissance autochtones. Les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et municipaux ont tous contribué aux évaluations, tout comme les peuples et les organisations autochtones, le secteur privé, les organisations non gouvernementales, le milieu universitaire et d'autres experts en changements climatiques. Des renseignements à jour et accessibles sur les risques actuels et prévus liés aux changements climatiques continueront d'éclairer la mise en œuvre de la Stratégie et les mises à jour ultérieures de la Stratégie et des plans d'action.

Mise en œuvre de la Stratégie nationale d'adaptation

L'atteinte des buts et des objectifs de cette Stratégie exigera de l'action de la part de l'ensemble de la société et une coordination entre les gouvernements. Sur le plan géographique, le Canada est le deuxième plus grand pays au monde et il subit les changements climatiques de différentes façons. Des plans d'adaptation locaux et régionaux sont en place dans de nombreuses régions du pays et sont bien placés pour fixer des priorités et faire avancer l'action en fonction des risques les plus élevés et des circonstances locales. Au niveau national, une série de plans d'action sera élaborée afin de mieux coordonner les mesures et d'améliorer le soutien aux mesures locales, tout en respectant les compétences et les responsabilités des différents ordres de gouvernement et des détenteurs de droits.

Mesures fédérales

Le gouvernement du Canada a élaboré un plan d'action, le [Plan d'action pour l'adaptation du gouvernement du Canada](#), afin de préciser la manière dont le gouvernement fédéral soutient la mise en œuvre de la Stratégie. Il décrit le rôle du gouvernement fédéral dans la promotion de la résilience et comprend un inventaire complet des initiatives fédérales en matière d'adaptation.

Mis à jour régulièrement et guidé par la présente Stratégie, le plan d'action fédéral permettra de réaliser ce qui suit :

- Renforcer et rationaliser les initiatives fédérales d'adaptation, notamment les mesures fondamentales clés comme la science et les informations sur les changements climatiques;
- Établir des liens avec d'autres engagements comme la conservation de la biodiversité et l'atténuation des changements climatiques;
- Intégrer les considérations d'adaptation dans les politiques et les programmes plus généraux, notamment en renforçant les mécanismes de gouvernance au sein des gouvernements et des secteurs et entre eux.

Mesures provinciales et territoriales

Les gouvernements provinciaux et territoriaux ont compétence dans de nombreux domaines essentiels à l'atteinte de nos objectifs collectifs en matière de résilience face aux changements climatiques. Ils sont responsables et déterminent l'orientation d'un large éventail de mesures d'adaptation aux changements climatiques dans leur juridiction. Les provinces et les territoires sont à divers stades de préparation aux changements climatiques. La plupart ont entrepris des évaluations des risques liés aux changements climatiques, beaucoup ont fait progresser l'adaptation au moyen de stratégies plus vastes sur les changements climatiques, et certains ont commencé à mettre en œuvre des plans d'action spécifique en matière d'adaptation. Veuillez consulter l'annexe B pour obtenir de plus amples renseignements sur les initiatives d'adaptation aux changements climatiques dans chaque juridiction.

Pour accroître la résilience aux changements climatiques de toutes les personnes vivant au Canada, les gouvernements doivent harmoniser leurs politiques et leurs programmes. Cela permettra d'intensifier les efforts, d'assurer la mise en œuvre efficace des mesures d'adaptation et d'utiliser efficacement les fonds publics. La Stratégie vise à transformer la façon dont les gouvernements au Canada travaillent ensemble pour accroître la résilience aux changements climatiques.

Coopération fédérale-provinciale-territoriale

Afin de respecter et de répondre aux circonstances locales, aux différents risques liés aux changements climatiques auxquels chaque région est confrontée et aux différents niveaux de préparation dans chaque province et territoire, des plans d'action fédéral-provinciaux et fédéral-territoriaux seront élaborés. Cette approche appuiera la mise en œuvre régionale de la Stratégie et reflétera les différents risques et états d'avancement de l'adaptation dans chaque province et territoire. Cette approche facilitera la coordination, la coopération et l'échange de pratiques exemplaires entre les différents ordres de gouvernement. Les plans d'action bilatéraux appuieront les buts et les objectifs de la Stratégie et les priorités des gouvernements provinciaux et territoriaux en matière d'adaptation aux changements climatiques.

Mesures dirigées par les Autochtones

Les Premières Nations, les Inuits et les Métis jouent déjà un rôle de premier plan dans les efforts déployés par le Canada pour s'adapter aux effets des changements climatiques et élaborent des stratégies et des mesures en matière de changements climatiques afin de définir une vision à long terme pour l'adaptation de leurs collectivités et de leurs régions. Il s'agit notamment de stratégies et d'initiatives nationales, régionales et communautaires qui reflètent la diversité des situations et des priorités des peuples autochtones dans l'ensemble du pays. Les mesures d'adaptation prises dans les collectivités et territoires autochtones sont plus efficaces, plus significatives et plus durables lorsqu'elles sont conçues, mises en œuvre et déterminées par et pour les peuples autochtones. Veuillez consulter l'annexe C pour une liste illustrative des stratégies et des mesures autochtones en matière de changements climatiques.

Dans le cas des Premières Nations, des Inuits et des Métis, l'adaptation aux changements climatiques doit être fondée sur le droit à l'autodétermination et doit aider les peuples autochtones à prendre des mesures d'adaptation sur leurs terres, leurs territoires, leurs glaces et leurs eaux. Pour ce faire, le gouvernement du Canada travaillera en partenariat avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis afin de mettre en place un programme de leadership autochtone en matière de climat, qui constituera la principale voie de mise en œuvre des priorités des collectivités autochtones en matière d'adaptation. Au cours des deux prochaines années (2023-2024 et 2024-2025), le gouvernement du Canada travaillera avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis sur une base régionale et distinctive afin de définir une approche à long terme d'un partenariat sur les changements climatiques et l'adaptation. Cette approche soutiendra la transition progressive des ressources et des autorités nécessaires aux gouvernements, aux collectivités et aux organisations représentatives autochtones pour mettre en œuvre des actions climatiques autodéterminées.



Le Plan d'action pour l'adaptation du gouvernement du Canada



Le Plan d'action bilatéraux fédéraux, provinciaux et territoriaux



Initiative de leadership climatique autochtone



Suivi de nos progrès

La surveillance et l'évaluation constituent des étapes importantes pour documenter les progrès de la mise en œuvre de la Stratégie, favoriser la transparence et permettre une meilleure prise de décision en matière d'adaptation aux changements climatiques. Le cadre de surveillance et d'évaluation de la Stratégie vise à mettre en place un mécanisme cohérent permettant d'examiner et d'évaluer régulièrement les progrès réalisés dans le cadre de la Stratégie, et de comprendre quelles mesures d'adaptation fonctionnent et où il convient d'adapter les plans et les priorités. Au fil du temps, une surveillance et une évaluation cohérentes garantiront que les versions futures de la Stratégie et des plans d'action s'appuient sur les réalisations et les enseignements tirés.

Des rapports réguliers sur les indicateurs à l'échelle nationale peuvent permettre de suivre les progrès nationaux en matière d'adaptation et de mieux comprendre la résilience au Canada. Ils fourniront des renseignements sur les domaines où les efforts collectifs donnent des résultats et où il faut travailler davantage. Étant donné que les effets des changements climatiques sont vastes, allant de l'économie et de l'infrastructure à la santé humaine et à l'environnement, le cadre représente des données et de l'information provenant de tous les secteurs afin de brosser un tableau plus complet des progrès en matière d'adaptation.

Le premier cadre comporte une première série d'indicateurs (voir l'annexe D) que le gouvernement fédéral continuera d'affiner et d'élargir avec ses partenaires. Cette série d'indicateurs initiaux s'harmonise avec les priorités de la Stratégie et a été élaborée à partir de sources d'information quantitatives obtenues grâce à une coordination continue avec les partenaires et les intervenants clés. Les efforts visant à élaborer le cadre de surveillance et d'évaluation se poursuivront à mesure que la Stratégie évoluera et que de nouveaux indicateurs, partenariats et méthodes de collecte de données, y compris les modes de connaissance qualitatifs et autres savoirs, seront explorés.





Perspectives d'avenir

La *Stratégie nationale d'adaptation du Canada : Bâtir des collectivités résilientes et une économie forte* est la première stratégie pancanadienne d'adaptation visant à mieux préparer le pays à une plus grande résilience aux changements climatiques et à ouvrir la voie en vue de cette résilience. La définition d'un objectif commun aidera les citoyens canadiens à mieux travailler ensemble pour prendre des mesures coordonnées et ambitieuses afin de se préparer aux changements climatiques.

Grâce à un cycle régulier de mises à jour, de suivis et d'évaluations constants, la Stratégie est conçue pour être itérative et évoluer avec le climat et pour que nous prenons de nouvelles mesures afin de nous préparer et de nous adapter. Des rapports d'étape réguliers favoriseront la transparence.

Nous avons tous un rôle à jouer pour assurer notre sécurité, celle de nos familles et de nos collectivités face aux changements climatiques et nous sommes confrontés à des menaces toujours plus grandes. Nous devons mieux comprendre comment les changements climatiques affecteront notre santé et nos moyens de subsistance. Nous devons prendre des décisions éclairées dans nos collectivités et nos entreprises pour gérer les risques liés aux changements climatiques. Nous pouvons fixer des normes pour que les bâtiments et les infrastructures de tout le pays puissent résister aux effets des changements climatiques. Nous pouvons élaborer des plans pour réduire les perturbations et les pertes dues aux catastrophes liées aux changements climatiques que nous ne pouvons éviter.

Nous ne pourrions relever l'ampleur du défi que si nous travaillons tous ensemble. En mettant la justice climatique au cœur de nos objectifs communs, qui englobent la poursuite de la justice environnementale de manière plus générale, la Stratégie peut aider les Canadiens à prospérer face aux changements climatiques.

Annexe A : Rôles et responsabilités

Nous faisons tous partie de la solution

Bien que divers groupes aient des rôles et des responsabilités différents en matière d'adaptation aux changements climatiques, nous faisons tous partie de la solution. Pour répondre à l'ampleur et à la complexité de notre nouvelle réalité climatique, il faudra un engagement commun, une action harmonisée et une compréhension de la place de chacun dans la solution. La Stratégie offre la possibilité d'intensifier les mesures en cours et de faire progresser les nouvelles initiatives et le leadership grâce à des priorités communes et une action concertée.

Quels sont nos rôles et responsabilités et que pouvons-nous faire?

Le **gouvernement fédéral** apporte une contribution essentielle aux mesures d'adaptation en faisant preuve de leadership, en soutenant la science et l'information fondamentales, en renforçant les connaissances et les capacités, en réunissant les partenaires pour coordonner les actions et en investissant dans les solutions d'adaptation. En voici quelques exemples :

- prendre des décisions politiques et réglementaires sur des questions nationales et internationales;
- créer des lois et des règlements fédéraux;
- créer des incitations pour soutenir l'économie nationale;
- établir des normes et des codes nationaux tenant compte du climat;
- soutenir l'atténuation des situations d'urgence et leur préparation, ainsi que l'intervention et le rétablissement à la suite de catastrophes naturelles;
- fournir des fonds pour les programmes, les projets et les partenariats afin de soutenir l'action;
- assurer la surveillance et les prévisions météorologiques, la recherche et l'analyse scientifiques, ainsi que les renseignements et les conseils en matière de changements climatiques;
- faire progresser les relations de nation à nation avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis.

Exemple de mesure : Programmes fédéraux

Le gouvernement fédéral a accéléré ses programmes et augmenté ses dépenses en matière d'adaptation au climat au cours des dernières années, notamment :

- **Une infrastructure résiliente aux changements climatiques** : Le *Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes* aide les collectivités à mieux se préparer et à mieux résister aux effets potentiels des catastrophes naturelles, notamment les phénomènes extrêmes d'origine climatique comme les inondations, les incendies de forêt, la sécheresse et le dégel du pergélisol, afin de prévenir les défaillances des infrastructures et de protéger les Canadiens et leurs moyens de subsistance.
- **Services climatiques** : Le [Centre canadien des services climatiques](#) (CCSC) fournit aux Canadiens, dans toutes les régions et tous les secteurs, des renseignements pertinents au niveau local et un soutien pour intégrer les changements climatiques dans la prise de décision. Par exemple, le CCSC soutient [Donneesclimatiques.ca](#), un portail collaboratif de renseignements climatiques qui permet aux gens de partout au Canada d'accéder aux données climatiques, de les visualiser et de les analyser.

Les **gouvernements provinciaux** ont un rôle important et unique à jouer en matière d'adaptation sur leur territoire, notamment en ce qui concerne la propriété et les droits civils. Par conséquent, les gouvernements provinciaux sont en mesure de faire progresser l'adaptation dans des domaines tels que :

- élaborer des lois sur l'aménagement du territoire et des règlements sur la construction;
- mener des systèmes de soins de santé et la gestion des ressources naturelles et des terres, y compris l'octroi de permis et la réglementation;
- investir dans des infrastructures résilientes;
- financer, fournir et concevoir des services d'urgence, de protection de l'environnement, de santé, d'éducation, de planification, de développement économique et de transport;
- collecter des données et des renseignements et mener des recherches scientifiques à l'échelle locale et régionale afin de mieux comprendre les risques liés aux changements climatiques.

Les **gouvernements territoriaux** partagent les mêmes domaines de responsabilité que leurs homologues provinciaux, comme il est indiqué ci-dessus. Cependant, les défis spécifiques au Nord influencent leur capacité à mettre en œuvre l'ensemble des politiques et des programmes d'adaptation relevant de leur compétence. Le rôle limité du secteur privé, les coûts plus élevés des biens et des services, les problèmes de personnel et au maintien de l'expertise, et l'éloignement relatif de nombreuses collectivités dans les territoires, entre autres facteurs, peuvent empêcher la transposition à plus grande échelle des solutions d'adaptation. Les gouvernements territoriaux sont également le principal financeur des budgets municipaux, ce qui exerce une pression sur d'autres responsabilités telles que l'éducation et les soins de santé, et ralentit la réponse systémique nécessaire pour se préparer au changement climatique. Les systèmes de gouvernance complexes, y compris les responsabilités et les relations entre les gouvernements autochtones, les collectivités et les gouvernements territoriaux, influencent l'élaboration et la mise en œuvre des mesures d'adaptation. Le gouvernement fédéral a des responsabilités supplémentaires en ce qui concerne la mise à disposition de ressources financières, techniques et humaines pour faire face à des crises complexes telles que les changements climatiques dans les territoires.

Exemple de mesure : Collaboration intergouvernementale

Détermination et cartographie des risques d'inondation : Partenariat entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pour établir des cartes des risques d'inondation dans les zones à haut risque au Canada et rendre ces renseignements accessibles à tous les citoyens canadiens.

Voir l'annexe B pour une liste des stratégies et des plans d'action des gouvernements provinciaux et territoriaux en matière d'adaptation aux changements climatiques.

Les **peuples autochtones et les organismes de gouvernance autochtones** sont des partenaires clés des mesures d'adaptation. Ils détiennent des droits sur leurs terres et territoires et mènent des actions autodéterminées ou autogérées en tant que gardiens de leurs territoires et collectivités. Ce sont des leaders, qui possèdent une connaissance approfondie des systèmes naturels et une expérience millénaire en tant que gardiens de l'environnement. Voici quelques-unes des façons dont les Premières Nations, les Inuits et les Métis font progresser les mesures d'adaptation :

- élaborer des évaluations des risques climatiques et faire progresser les plans d'adaptation avec des actions pour leurs régions et leurs collectivités;
- utiliser des connaissances et des renseignements sur l'environnement et les changements climatiques au moyen de la gestion de l'environnement, de la réduction des risques de catastrophe, des plans d'utilisation des terres, de la gestion des ressources et de la gestion des urgences.

Exemple de mesure : Mise en commun des connaissances et collaboration

Le [Centre autochtone sur les effets cumulatifs \(CAEC\)](#) est une organisation dirigée par des Autochtones qui constitue un réseau permettant aux collectivités autochtones d'accéder aux informations, aux ressources et aux meilleures pratiques en matière d'effets cumulatifs. L'objectif principal du CAEC est de renforcer les capacités techniques et scientifiques des collectivités autochtones pour répondre aux effets cumulatifs des changements climatiques, ainsi que des impacts du développement et d'autres activités affectant les terres, les eaux et les peuples autochtones, en se basant sur les valeurs, les perspectives et les priorités des collectivités des Premières Nations, des Inuits et des Métis dans tout le Canada.

Les **gouvernements locaux et régionaux** ont été à l'avant-garde de l'adaptation au climat, en offrant une vision des circonstances locales et en impliquant directement les collectivités locales dans les efforts d'adaptation. Les municipalités et les gouvernements régionaux intègrent les facteurs d'adaptation dans leur processus de prise de décision, notamment :

- aménagement du territoire et zonage;
- approvisionnement en eau et gestion des eaux usées;
- gestion des risques d'inondation et de feux de forêt.

Exemple de mesure : Équité en matière de santé et changements climatiques

La **ville de Montréal** a conclu un nouvel accord de collaboration avec le ministère régional de santé publique (*Direction régionale de santé publique*), afin de faciliter une approche plus en amont des questions liées à l'équité en matière de santé et de changements climatiques. L'accord permet à la ville de mieux évaluer et anticiper les effets possibles des changements climatiques sur la santé de la population montréalaise et les questions sociales et d'équité qui en découlent, ainsi que de cartographier les secteurs urbains qui sont plus vulnérables aux vagues de chaleur et aux autres risques climatiques.

Le **secteur privé** subit directement les effets actuels des changements climatiques et les incertitudes qui en découlent pour l'avenir. De nombreux secteurs économiques au Canada commencent à :

- évaluer, traiter et rendre compte des vulnérabilités climatiques dans leurs opérations, leurs chaînes d'approvisionnement et leur main-d'œuvre;

- faire des investissements directs pour développer des solutions techniques, financières et opérationnelles innovantes qui augmentent la résilience climatique et soutiennent les mesures d'adaptation dans toute l'économie;
- augmenter le nombre de partenariats public-privé pour financer des projets innovants.

Exemple de mesure : Apprentissage par les pairs

Agriclimat, une initiative d'agriculteurs du Québec lancée en 2017, équipe les producteurs agricoles, les experts et les intervenants en vue d'atténuer les changements climatiques et de s'y adapter. Agriclimat a soutenu l'élaboration de 10 plans régionaux d'adaptation au climat au Québec, ainsi que la mise en place d'un réseau de près de 40 fermes pilotes depuis l'automne 2021, qui testeront et documenteront les mesures de résilience climatique des fermes ainsi que leur impact économique.

Électricité Canada, le forum national et la voix de l'industrie de l'électricité évolutive et innovatrice au Canada, a élaboré des lignes directrices pour la planification de l'adaptation au climat à l'intention des entreprises d'électricité au Canada. Ces lignes directrices sont des processus recommandés que les compagnies d'électricité doivent suivre pour créer des plans d'adaptation adaptés à leur entreprise. Compte tenu de la diversité géographique et de la structure du secteur de l'électricité au Canada, une série d'ateliers ont également été organisés dans tout le pays pour aider les entreprises d'électricité à interpréter et à appliquer les lignes directrices proposées.

Les **associations professionnelles** créent une communauté de pratiques, fixent des normes d'excellence et encouragent le perfectionnement professionnel parmi les professionnels d'un domaine donné. En raison de leur position de leader dans des domaines de travail spécifiques, elles sont bien placées pour influencer l'action en matière d'adaptation au climat et contribuer à soutenir l'intégration de l'adaptation dans les activités professionnelles de leurs membres. Voici certaines des mesures entreprises :

- élaborer des lignes directrices sur la résilience climatique pour leurs membres;
- intégrer les considérations relatives aux changements climatiques dans leurs codes de conduite et d'éthique;
- définir les meilleures pratiques en matière d'adaptation aux changements climatiques;
- sensibiliser leurs membres aux risques climatiques et en leur proposant des formations et des cours sur l'adaptation;
- intégrer les compétences en matière d'adaptation dans leurs exigences d'éducation et de perfectionnement professionnel;
- fournir des renseignements actualisés sur les nouvelles technologies et approches visant à réduire les risques climatiques;
- encourager l'adoption de nouvelles pratiques, conceptions et technologies au moyen de documents d'orientation afin de stimuler l'innovation dans l'industrie;
- régler les exigences relatives aux désignations spéciales.

Exemple de mesure : Formation professionnelle et directives

La [Boîte à outils sur les changements climatiques pour les professionnels de la santé](#) de l'**Association canadienne des médecins pour l'environnement** comporte huit modules qui peuvent être utilisés comme outils par les professionnels de la santé et les étudiants des secteurs des soins de santé et de la santé publique pour aborder plus directement les changements climatiques avec leurs patients, et pour se préparer aux changements climatiques sur leur lieu de travail et dans leur collectivité.

Exemple de mesure : Accroître l'éducation et la sensibilisation du public

Les Producteurs laitiers du Canada, l'organisme national d'orientation, de défense et de promotion représentant les producteurs laitiers canadiens, ont élaboré le programme proAction, un programme national d'assurance de la qualité pour le secteur laitier canadien qui prévoit l'obligation pour tous les producteurs laitiers du Canada de remplir un plan environnemental de la ferme. Ces plans aident les agriculteurs à évaluer leurs risques à la ferme et à établir un plan pour gérer et atténuer ces risques (p. ex., pour la gestion des nutriments, la santé des sols, la gestion de l'eau et la biodiversité). En 2017, plus de 40 % des exploitations agricoles au Canada avaient mis en place un plan grâce au soutien des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux qui encouragent l'adoption de pratiques de gestion bénéfiques à la ferme.

Les **établissements universitaires, les chercheurs, les scientifiques et les organisations non gouvernementales** jouent un rôle essentiel dans la production et la mise en commun de connaissances sur l'adaptation aux changements climatiques et dans la mobilisation des mesures d'adaptation, notamment en :

- intégrant l'adaptation dans le programme d'études des programmes professionnels;
- incluant l'adaptation comme une spécialité éligible pour les programmes coopératifs et les stages;
- mettant sur pied et en exploitant des réseaux de recherche à l'échelle nationale et internationale;
- entreprenant des recherches sur l'adaptation au climat, notamment sur les solutions innovantes et la gestion adaptative;
- sensibilisant les intervenants aux changements climatiques et à l'adaptation;
- travaillant avec les gouvernements et d'autres partenaires pour comprendre, évaluer et mobiliser les connaissances sur les effets climatiques et développer de nouvelles technologies et des solutions innovantes;
- valorisant les connaissances autochtones dans le respect des traditions de transmission des connaissances autochtones.

Exemple de mesure : Données, recherche et mobilisation des connaissances

Le **Prairie Climate Centre (PCC)**, à l'Université de Winnipeg, apporte une perspective fondée sur des données probantes pour communiquer la science, les effets et les risques des changements climatiques au moyen de cartes de grande qualité, de vidéos documentaires, de rapports de recherche, ainsi que de formation en langage simple, rédaction et sensibilisation. L'objectif du PCC est d'inspirer la participation des citoyens, d'aider les collectivités à prendre des décisions significatives et efficaces en matière d'adaptation et d'atténuation pour les générations actuelles et futures, et d'aider la société canadienne à passer du risque à la résilience. Son projet phare est l'[Atlas climatique du Canada](#).

Exemple de mesure : Accroître l'éducation et la sensibilisation du public

Par exemple, le programme Climate Vulnerability and Adaptation de la faculté de foresterie de l'**Université de la Colombie-Britannique** propose un [programme en ligne](#) adapté de huit semaines qui permet aux professionnels de la forêt de comprendre la science du climat, les évaluations de la vulnérabilité, le développement de l'adaptation et la manière dont elle est appliquée à la gestion et à l'adaptation des dossiers commerciaux.

Les **organisations régionales de services climatiques** jouent un rôle clé en fournissant aux Canadiens les informations et le soutien nécessaires pour prendre en compte les changements climatiques dans leurs décisions et ainsi réduire leur vulnérabilité et accroître leur résilience aux effets des changements climatiques. Les organisations de services climatiques, qui sont le fruit d'un partenariat entre le gouvernement fédéral (CCSC), les provinces, les territoires et les experts en services climatiques, sont un exemple clé de l'utilisation d'une approche collaborative pour s'assurer que les mesures d'adaptation sont pertinentes au niveau local et fondées sur les données et les connaissances climatiques les plus récentes. Bien qu'il existe des lacunes régionales dans le nord qui doivent être comblées, les organisations suivantes ont été créées :

- [Pacific Climate Impacts Consortium](#), au service de la région du Pacifique et du Yukon;
- [ClimateWest](#), au service de la région des Prairies;
- [Ouranos](#), au service du Québec;
- [CLIMAtlantic](#), au service de la région de l'Atlantique.

Les **collectivités et les personnes** subissent directement et indirectement les effets des changements climatiques. Elles peuvent prendre des mesures pour s'adapter aux changements climatiques, notamment :

- en s'informant sur les effets des changements climatiques et les solutions d'adaptation;
- en intégrant l'adaptation dans leurs décisions pour protéger leur santé, leur sécurité et leurs biens au niveau individuel, familial ou communautaire;
- en agissant sur leur droit d'exprimer et de continuer à défendre leurs valeurs et leurs préférences quant à la manière dont l'adaptation est mise en œuvre dans leurs collectivités et au pays.

Exemple de mesure :

Bien que certaines mesures d'adaptation puissent être mises en œuvre au moyen de processus stratégiques (p. ex., codes, normes, règlements), certaines nécessiteront une action individuelle et un soutien plus vaste (p. ex., le zonage des plaines inondables, les maisons résistantes aux feux de forêt, notamment l'utilisation des programmes Intelli-feu Canada pour les maisons et les collectivités, et les mesures à l'intention des ménages pour réduire les effets des tempêtes et des inondations). Les particuliers peuvent également jouer un rôle important dans la préparation aux effets des changements climatiques et dans la présentation de mesures qui peuvent conduire à une plus grande adoption des mesures d'adaptation dans leurs collectivités et leurs quartiers.

Apprendre à connaître ses voisins et faire du bénévolat pour les réseaux de soutien aux personnes âgées, les refuges pour sans-abri, les associations de résidents et les groupes communautaires de quartier est une excellente façon de contribuer. Par exemple, la [St James Town Community Co-op de Toronto](#) vise à garantir que les communautés marginalisées du centre-ville de Toronto disposent d'un plan d'intervention sûr en cas de pandémies, de conditions météorologiques extrêmes, de pannes d'électricité et d'autres crises mondiales et communautaires. Elle dispose d'un programme de résilience climatique et d'urgence permettant aux résidents de se rafraîchir pendant les vagues de chaleur extrême et d'avoir accès à de la nourriture en cas d'urgence.

Les particuliers et les propriétaires peuvent également agir pour améliorer leur propre résilience en se préparant aux effets des changements climatiques de la manière suivante :

- préparer et entreposer un kit d'urgence dans un endroit sûr à la maison (p. ex., de la nourriture, de l'eau, des lampes de poche, des bougies, des piles, un chargeur de batterie pour les téléphones portables, de l'argent liquide, etc.);
- investir dans des technologies de développement à faible impact (p. ex. pavés perméables, jardins d'eau de pluie, sacs de sable, arbres) et installer des pompes de puisard et des clapets antiretour dans les sous-sols pour réduire les effets des inondations dans une maison (p. ex. les propriétaires peuvent comprendre comment protéger leur maison contre les inondations grâce au programme [Home Flood Protection Check-Up](#) (en anglais seulement);
- comprendre les risques liés à la construction ou à la vie dans des zones à haut risque d'inondation et comprendre les options qui s'offrent à vous pour réduire les effets de l'érosion, de l'élévation du niveau de la mer ou des ondes de tempête sur leur propriété.
- les individus peuvent également jouer un rôle important dans la collecte de données pour surveiller les événements climatiques et en faire rapport en faisant du bénévolat et en contribuant à la science et à la surveillance par l'entremise de diverses bases de données scientifiques citoyennes. (p. ex., [Abeilles citoyennes](#), [Rapport sur les impacts agroclimatiques](#), [Initiative Coastie](#), [Projet iNaturalist de BC Parks](#)).

Annexe B : Adaptation aux changements climatiques dans les provinces et les territoires

Au Canada, les **gouvernements provinciaux et territoriaux** sont responsables des mesures d'adaptation aux changements climatiques et en déterminent l'orientation sur leur territoire. Les gouvernements provinciaux et territoriaux ont compétence en matière de propriété et de droits civils, où les lois sur l'aménagement du territoire, les règlements de construction, la gestion des ressources naturelles, les politiques de soins de santé et les décisions en matière d'infrastructure publique jouent un rôle clé dans l'avancement et la rationalisation de l'adaptation aux changements climatiques. De plus, les provinces et les territoires offrent et conçoivent directement des programmes dans des domaines clés de l'adaptation aux changements climatiques, notamment les services d'urgence, la protection de l'environnement, la santé, l'éducation, le développement économique et les transports. Ils recueillent des données et des informations et mènent des activités scientifiques à l'échelle locale et régionale qui peuvent être utilisées pour mieux comprendre les risques liés aux changements climatiques.

Pour obtenir les renseignements et les rapports les plus récents sur les initiatives provinciales et territoriales d'adaptation aux changements climatiques, veuillez consulter le site Internet de chaque administration (voir le tableau ci-dessous). De plus, des résumés nationaux de l'état le plus récent des mesures d'adaptation sont disponibles dans plusieurs rapports, notamment le rapport [Communication sur l'adaptation du Canada à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques](#).

Les effets des changements climatiques et les vulnérabilités qu'ils créent varient d'une région à l'autre. Le rapport [Le Canada dans un climat en changement](#) fournit une perspective régionale sur les effets des changements climatiques à travers le pays. Les gouvernements provinciaux et territoriaux effectuent également des évaluations des risques climatiques et de la vulnérabilité, lorsque des circonstances uniques et locales éclairent les efforts visant à créer des collectivités, un environnement et une économie résilients. Voir le tableau ci-dessous pour de plus amples informations sur les risques climatiques régionaux.

Nord

Pour une perspective régionale sur les effets des changements climatiques sur les collectivités, l'environnement et l'économie dans le Nord, veuillez consulter le rapport [Le Canada dans un climat en changement: le rapport sur les perspectives régionales](#).

Yukon

Pour connaître l'état d'avancement des travaux dans le territoire, veuillez consulter le [site Internet du gouvernement du Yukon](#).

Territoires du Nord-Ouest

Pour connaître l'état d'avancement des travaux dans le territoire, veuillez consulter le [site Internet du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest](#).

Nunavut

Pour connaître l'état d'avancement des travaux dans le territoire, veuillez consulter le [site Internet du gouvernement du Nunavut](#).

Colombie-Britannique

Pour une perspective régionale des effets des changements climatiques sur les collectivités, l'environnement et l'économie en Colombie-Britannique, veuillez consulter le rapport [Le Canada dans un climat en changement: le rapport sur les perspectives régionales](#).

Pour connaître l'état d'avancement des travaux dans le territoire, veuillez consulter le [site Internet du gouvernement du Nunavut](#).

Provinces des Prairies

Pour une perspective régionale de l'impact des changements climatiques sur les collectivités, l'environnement et l'économie des provinces des Prairies, veuillez consulter le rapport [Le Canada dans un climat en changement: le rapport sur les perspectives régionales](#).

Alberta

Pour connaître l'état d'avancement des travaux dans la province, veuillez consulter le [site Internet du gouvernement de l'Alberta](#).

Saskatchewan

Pour connaître l'état d'avancement des travaux dans la province, veuillez consulter le [site Internet du gouvernement de la Saskatchewan](#).

Manitoba

Pour connaître l'état d'avancement des travaux dans la province, veuillez consulter le [site Internet du gouvernement du Manitoba](#).

Ontario

Pour une perspective régionale des effets des changements climatiques sur les collectivités, l'environnement et l'économie en Ontario, veuillez consulter le rapport [Le Canada dans un climat en changement: le rapport sur les perspectives régionales](#).

Pour connaître l'état d'avancement des travaux dans la province, veuillez consulter le [site Internet du gouvernement de l'Ontario](#).

Québec

Pour une perspective régionale des effets des changements climatiques sur les collectivités, l'environnement et l'économie au Québec, veuillez consulter le rapport [Le Canada dans un climat en changement: le rapport sur les perspectives régionales](#).

Pour connaître l'état d'avancement des travaux dans la province, veuillez consulter le [site Internet du gouvernement du Québec](#).

Provinces de l'Atlantique

Pour une perspective régionale des effets des changements climatiques sur les collectivités, l'environnement et l'économie des provinces de l'Atlantique, veuillez consulter le rapport [Le Canada dans un climat en changement: le rapport sur les perspectives régionales](#).

Nouveau-Brunswick

Pour connaître l'état d'avancement des travaux dans la province, veuillez consulter le [site Internet du gouvernement du Nouveau-Brunswick](#).

Nouvelle-Écosse

Pour connaître l'état d'avancement des travaux dans la province, veuillez consulter le site [Internet du gouvernement de la Nouvelle-Écosse](#).

Île-du-Prince-Édouard

Pour connaître l'état d'avancement des travaux dans la province, veuillez consulter le [site Internet du gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard](#).

Terre-Neuve-et-Labrador

Pour connaître l'état d'avancement des travaux dans la province, veuillez consulter le [site Internet du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador](#).

Annexe C : Stratégies et mesures d'adaptation autochtones en matière de changements climatiques

Les Premières Nations, les Inuits et les Métis sont des leaders et des moteurs de l'action climatique. Ils abordent les changements climatiques d'une manière qui reflète leur identité nationale, leur culture et leurs connaissances. Un grand nombre d'organisations, de régions et de collectivités font des efforts pour surveiller, évaluer et comprendre les effets des changements climatiques et pour élaborer des stratégies et des plans d'action à ce sujet afin de répondre aux besoins uniques de leurs collectivités et de leurs environnements naturels.

La liste non exhaustive ci-dessous fournit d'excellents exemples de l'ampleur et de la diversité des stratégies, plans et mesures d'adaptation aux changements climatiques menés et développés par et pour les Premières Nations, les Inuits et les Métis.

Premières Nations

- [Stratégie nationale sur le climat de l'Assemblée des Premières Nations](#) (prévue pour 2023)
- [Stratégie et plan d'action en matière de climat des Premières Nations de la Colombie-Britannique](#) (2022) (en anglais seulement);
- [Rapport sur le rassemblement national sur le climat de l'Assemblée des Premières Nations](#) (2020);
- [Évaluation de la vulnérabilité au feu de la Première nation de la rivière Poplar](#) (2018) (en anglais seulement);
- [Yukon First Nation Reconnection Vision](#) (en anglais seulement);
- [Indigenous Climate Hub](#) (en anglais seulement).

Inuits

- [Stratégie nationale inuite sur les changements climatiques](#) (2019);
- [Stratégie sur les changements climatiques de la région désignée des Inuvialuit](#) (2022) (en anglais seulement);
- [Stratégie sur les changements climatiques de Nunavut Tunngavik Incorporated](#) (prévue pour 2023);
- [Stratégie d'adaptation aux changements climatiques du Nunavik](#) (prévue pour 2023);
- [Stratégie régionale en matière de changements climatiques du Nunatsiavut](#) (prévue pour 2023);
- [Manuel communautaire sur les changements climatiques](#) par la Société Aqqiumavvik à Arviat (en anglais seulement);
- Programme [SmartICE](#) (en anglais seulement).

Nation métisse

- Stratégie nationale de la Nation métisse en matière de changements climatiques (Ralliement national des Métis – prévue pour l'automne 2023);
- [*Évaluation des changements climatiques et de la vulnérabilité de la santé de la Nation métisse*](#) (Ralliement national des Métis, 2020) (en anglais seulement);
- [*Lifestyle as Medicine: The Way We Have Always Lived – Rapport sommaire de la réunion des Métis sur la résilience climatique*](#) (Nation métisse de la Colombie-Britannique, 2022);
- Plan d'action climatique de la Nation métisse de l'Alberta (2017);
- [*Métis Nation - Saskatchewan Community-Based Climate Monitoring Initiative*](#) (en anglais seulement);
- Rapports du forum sur les changements climatiques de la Nation métisse de l'Ontario
- Programme [*Métis Environmental Leaders of Tomorrow*](#) (Fondation des Métis du Manitoba)

Annexe D : Surveillance et évaluation

La surveillance et l'évaluation constituent un élément essentiel du processus d'adaptation, car elles fournissent les renseignements nécessaires pour connaître les réussites et ajuster les actions. Le cadre de surveillance et d'évaluation de la Stratégie nationale d'adaptation permet de suivre les progrès réalisés par le Canada en matière d'adaptation. Le cadre sera raffiné et amélioré de façon continue afin de développer une meilleure compréhension de l'état de la résilience dans tout le pays. Le cadre de surveillance et d'évaluation de la Stratégie nationale d'adaptation offre une vision nationale de l'adaptation qui n'est ni exhaustive ni exclusive d'autres systèmes de surveillance dans différentes régions et différents secteurs.

Indicateurs d'adaptation

Le tableau 1 présente une première série d'indicateurs sélectionnés pour surveiller le processus d'adaptation dans l'ensemble du Canada. À mesure que la Stratégie sera mise en œuvre, le gouvernement fédéral, en partenariat avec les autres ordres de gouvernement, les peuples autochtones et les experts, s'appuiera sur cet ensemble initial d'indicateurs au fil du temps. De nouvelles mesures et des sources de données plus représentatives peuvent être ajoutées au fur et à mesure que notre compréhension des pressions, des moteurs et de l'état de l'adaptation au Canada s'améliore. Pour consulter la dernière série d'indicateurs de manière plus détaillée, ainsi que d'autres aspects du cadre de surveillance et d'évaluation, veuillez vous rendre sur la [page Internet principale de la Stratégie nationale d'adaptation](#).

Tableau 1. Premier ensemble d'indicateurs pour la Stratégie nationale d'adaptation

Indicateurs	Systèmes	Pertinence à l'adaptation
Pourcentage de ménages ayant un système de climatisation	Santé et bien-être	Avec la multiplication des épisodes de chaleur extrême, l'accès à des systèmes de climatisation fiables aidera les gens à résister aux pires effets de ces événements dans leur propre résidence.
Pourcentage de ménages qui ont un parc ou un espace vert à proximité de leur résidence	Santé et bien-être, Nature et biodiversité	Dans les régions tempérées et urbanisées du Canada, l'accès facile aux espaces verts favorise la santé physique et mentale et le bien-être grâce à la forme physique, aux loisirs et au refroidissement naturel.
Changements dans l'affectation des terres, comme le passage des forêts aux terres cultivées et aux établissements humains.	Nature et biodiversité	L'affectation naturelle des terres, comme les forêts, réduit la gravité de certains effets liés au climat.
Pourcentage de couvert forestier dans les zones urbaines (verdure urbaine)	Nature et biodiversité	Les zones conservées aident à maintenir les services écosystémiques qui, à leur tour, réduisent les effets des changements climatiques sur la qualité de vie.

Indicateurs	Systèmes	Pertinence à l'adaptation
Proportion des aires terrestres et marines conservées	Nature et biodiversité	Les zones conservées aident à maintenir les services écosystémiques qui, à leur tour, réduisent les effets des changements climatiques sur la qualité de vie.
État des principaux stocks de poissons	Nature et biodiversité, Économie et travailleurs	Comme les changements climatiques continuent d'affecter la température et la chimie des océans du Canada, la durabilité des pêches et les possibilités continues de récolter du poisson dépendent de l'état des principaux stocks de poissons.
Données sur les cultures : rapport entre les superficies récoltées et les superficies ensemencées.	Économie et travailleurs	Comme les changements climatiques continuent d'affecter les régions agricoles du Canada, les données sur les cultures contribueront à une meilleure compréhension de la résilience des systèmes de production végétale et des effets des changements climatiques, notamment les phénomènes météorologiques extrêmes (sécheresses et inondations) et la prévalence accrue des ravageurs et des maladies.
Total des paiements directs aux producteurs agricoles dans le cadre des programmes de gestion des risques de l'entreprise pour la protection contre les pertes de revenu et de production	Économie et travailleurs	La prestation de mesures de soutien aux producteurs agricoles les aidera à se remettre des pertes, notamment celles causées par les changements climatiques.
Pourcentage d'entreprises et de professionnels des ressources naturelles déclarant avoir la capacité d'utiliser des outils et des informations sur l'adaptation aux changements climatiques pour prendre des décisions en matière d'adaptation	Économie et travailleurs	Les entreprises devront s'adapter aux réalités d'un climat en changement. En veillant à ce que les entreprises et les professionnels disposent des compétences et des connaissances nécessaires pour intégrer les outils et les informations connaissances en matière d'adaptation dans leurs activités et leurs prises de décision, on renforcera la résilience de l'économie canadienne
Durée de transit de bout en bout d'un groupe sélectionné de produits de base, tels que les céréales, partant du Canada vers l'Asie.	Économie et travailleurs	Les mesures d'adaptation peuvent favoriser la résilience et la fiabilité de la chaîne d'approvisionnement du Canada, dont le temps de transit de bout en bout est une mesure.

Indicateurs	Systèmes	Pertinence à l'adaptation
Nombre d'avis à long terme concernant la qualité de l'eau potable des réseaux publics dans les réserves.*	Infrastructures	L'approvisionnement durable en eau potable par les systèmes publics dans les réserves sera plus résilient aux perturbations, notamment celles causées par les changements climatiques.
Pourcentage d'organisations publiques et municipales qui ont pris en considération l'adaptation aux changements climatiques dans les processus décisionnels selon les actifs d'infrastructures	Infrastructures	La prise en considération de l'adaptation dans les processus décisionnels relatifs aux infrastructures municipales est une première étape dans le processus visant à assurer leur résilience aux changements climatiques.
Pourcentage de personnes au Canada ayant un fort sentiment d'appartenance à la communauté locale	Fondations	Un fort sentiment d'appartenance favorise la résilience face aux chocs et aux perturbations, notamment ceux liés aux changements climatiques.

* indique qu'il s'agit d'un besoin structurel dans les populations mal desservies et historiquement exclues, où des progrès permettraient d'améliorer la capacité à se préparer de manière adéquate aux changements climatiques.

Les principes suivants ont été utilisés pour élaborer et continuer à informer les mises à jour du cadre :

Prise de décision éclairée : Le cadre permettra de suivre les progrès de la mise en œuvre de la Stratégie, ainsi que de soutenir des objectifs d'apprentissage plus larges. Les résultats appuieront la prise de décisions fondées sur des données probantes concernant les mesures d'adaptation et les itérations futures de la Stratégie.

Diversité des données : Les indicateurs de processus et de résultats seront utilisés pour suivre la mise en œuvre des actions de la Stratégie. Les indicateurs de résultats permettront de mesurer les changements en matière de résilience au niveau national. Bien que les indicateurs quantitatifs permettent des comparaisons cohérentes des données, des mesures qualitatives, comme des études de cas, seront également présentées pour fournir une image plus holistique des effets des changements climatiques sur le terrain et de l'adaptation à ces changements.

Équité et inclusion : Les effets des changements climatiques ne sont pas uniformes pour tout le monde. La ventilation des indicateurs en fonction des facteurs d'équité peut mettre en évidence les lacunes et contribuer à la prise de décisions éclairées en faveur de tous les habitants du Canada. De plus, le cadre offrira des occasions de mettre en valeur le leadership et les systèmes de connaissances autochtones en matière de climat, tout en reconnaissant la souveraineté des données autochtones.

Ressources efficaces : Les données existantes pertinentes seront utilisées. Cela permettra le déploiement rapide des indicateurs, évitera le dédoublement des efforts et aidera à harmoniser le cadre avec d'autres domaines prioritaires nationaux. Des méthodes de collecte de données nouvelles et améliorées seront explorées et intégrées pour combler les lacunes en matière de connaissances.

Indicateurs significatifs : Toutes les données disponibles ne sont pas pertinentes ou applicables. Les indicateurs potentiels pour le cadre seront évalués en fonction de leur pertinence par rapport à la Stratégie, de leur accessibilité, de leur facilité d'interprétation et de leur exactitude.

Approche itérative : Une surveillance et une évaluation efficaces de l'adaptation au niveau national exigeront de la souplesse et une amélioration continue. Les indicateurs seront mis à jour au fur et à mesure que de nouvelles données pertinentes seront disponibles. Les résultats seront publiés dans le cadre du processus d'établissement des rapports de la Stratégie et, à leur tour, ils contribueront à l'élaboration des stratégies et objectifs futurs.

Annexe E : Glossaire des termes

Adaptation : Dans les systèmes humains, le processus d'ajustement au climat réel ou prévu et à ses effets, afin d'atténuer les dommages ou d'exploiter les opportunités bénéfiques. Dans les systèmes naturels, le processus d'ajustement au climat réel et à ses effets; l'intervention humaine peut faciliter l'ajustement au climat prévu et à ses effets¹.

Aliments traditionnels : Les peuples autochtones du Canada continuent d'adopter des régimes traditionnels issus de la chasse, de la pêche et de la cueillette. Ces régimes traditionnels sont également appelés « aliments traditionnels ». Plus on se déplace vers le nord du Canada, plus il est probable que la majorité du régime alimentaire d'une collectivité autochtone se compose d'aliments traditionnels.

Atténuation (des catastrophes) : Mesures soutenues prises pour éliminer ou réduire les répercussions et les risques liés aux dangers bien avant qu'une urgence ou une catastrophe ne se produise. Les activités d'atténuation peuvent être incluses dans les mesures de prévention. Ces mesures peuvent être structurelles (p. ex., digues de crue) ou non structurelles (p. ex., zonage pour l'aménagement des terres et codes du bâtiment)¹⁰

Atténuation (des changements climatiques) : Intervention humaine visant à réduire les émissions ou à augmenter les puits de gaz à effet de serre¹.

Avantages connexes : Les effets positifs qu'une politique ou une mesure visant un objectif peut avoir sur d'autres objectifs, augmentant ainsi les avantages totaux pour la société ou l'environnement. Les avantages connexes sont souvent incertains et dépendent notamment des circonstances locales et des pratiques de mise en œuvre. Les avantages connexes sont également appelés retombées positives³.

Capacité d'adaptation : Faculté d'ajustement des systèmes, des institutions, des êtres humains et d'autres organismes, leur permettant de se prémunir contre d'éventuels dommages, d'exploiter les possibilités ou de réagir aux conséquences².

Catastrophe : Une « grave perturbation du fonctionnement d'une collectivité ou d'une société, à quelque échelle que ce soit, due à des phénomènes dangereux interagissant avec les conditions d'exposition, de vulnérabilité et de capacité, entraînant un ou plusieurs des éléments suivants : pertes et incidences humaines, matérielles, économiques et environnementales »⁴.

Changements climatiques : Changements dans l'état du climat qui peut être identifié (p. ex., à l'aide de tests statistiques) par des changements dans la moyenne et/ou la variabilité de ses propriétés et qui persiste pendant une longue période, généralement des décennies ou plus. Les changements climatiques peuvent être dûs à des processus naturels internes ou à des activités externes contraignantes tels que les modulations des cycles solaires, les éruptions volcaniques et les changements anthropiques persistants dans la composition de l'atmosphère ou dans l'utilisation des sols¹.

Communautés marginalisées : Les communautés marginalisées désignent certains groupes sociaux qui se heurtent à d'importants obstacles structurels et collectifs lors de leur participation à la société. Ensemble, ces obstacles empêchent ces groupes de partager des avantages, d'exploiter des possibilités, d'avoir accès à des ressources, de s'exprimer, et de faire respecter leurs droits, ce qui a une incidence sur l'équité et la cohésion sociales. Il pourrait s'agir d'obstacles comportementaux, économiques, environnementaux, antérieurs ou sociaux fondés sur l'âge, le sexe, l'origine ethnique, le handicap, la situation économique ou familiale, l'orientation sexuelle, et l'identité ou l'expression de genre.

Danger : Un événement physique, un phénomène ou une activité humaine potentiellement dommageable qui peut entraîner des pertes de vies humaines ou des blessures, des dommages matériels, des perturbations sociales et économiques ou une dégradation de l'environnement⁶.

Dangers liés au climat : L'occurrence potentielle d'un événement ou d'une tendance [climatique] susceptible de provoquer des pertes en vies humaines, des blessures ou d'autres effets sur la santé, ainsi que des dommages et des pertes aux biens, aux infrastructures, aux moyens de subsistance, à la fourniture de services, aux écosystèmes et aux ressources environnementales¹.

Déterminants sociaux de la santé : De nombreux facteurs influencent la santé. Outre notre patrimoine génétique et nos choix de vie, notre lieu de naissance, de croissance, de vie, de travail et notre âge ont également une influence importante sur notre santé. Les déterminants sociaux de la santé désignent un groupe spécifique de facteurs sociaux et économiques au sein des déterminants plus généraux de la santé – le large éventail de facteurs personnels, sociaux, économiques, culturels et environnementaux qui déterminent la santé des individus et des populations – qui sont liés à la place d'un individu dans la société, tels que le revenu, l'éducation ou l'emploi. Les expériences de discrimination, de racisme et de traumatisme historique sont d'importants déterminants sociaux de la santé pour certains groupes tels que les peuples autochtones, les communautés noires, racialisées, religieuses, à faibles revenus, 2SLGBTQI+, les femmes et d'autres communautés marginalisées telles que les très jeunes, les personnes âgées ou les personnes souffrant d'inégalités structurelles, de pauvreté ou d'isolement¹².

Effets (des changements climatiques) : Les conséquences des risques réalisés sur les systèmes naturels et humains, où les risques résultent des interactions entre les dangers liés au climat (y compris les phénomènes météorologiques/climatiques extrêmes), l'exposition et la vulnérabilité. Les effets se réfèrent généralement aux effets sur les vies, les moyens de subsistance, la santé et le bien-être, les écosystèmes et les espèces, les biens économiques, sociaux et culturels, les services (y compris les services écosystémiques) et les infrastructures. Les effets peuvent être qualifiés de conséquences ou de résultats, et peuvent être négatifs ou bénéfiques¹.

Exposition : Présence de personnes, de moyens de subsistance, d'espèces ou d'écosystèmes, de fonctions, de services et de ressources environnementaux, d'infrastructures ou de biens économiques, sociaux ou culturels dans des lieux et des contextes susceptibles d'être affectés de manière négative¹.

Gestion des urgences : La prévention et l'atténuation des situations d'urgence, la préparation à ces situations, la réponse à ces situations et le rétablissement à partir de ces dernières⁶.

Gouvernance : La gouvernance fait référence à tous les processus de gouvernement, aux institutions, aux processus et aux pratiques par lesquels les questions d'intérêt commun sont décidées et réglées.

Infrastructure grise : Composants physiques et réseaux de tuyaux, de fils, de routes et de voies ferrées qui soutiennent les systèmes d'énergie, de transport, de communications (y compris numériques), de formes bâties, d'eau et d'assainissement, et de gestion des déchets solides¹.

Infrastructure naturelle : Ensemble interconnecté de systèmes écologiques naturels et bâtis, d'espaces verts et d'autres caractéristiques du paysage. Il s'agit d'arbres plantés et indigènes, de milieux humides, de parcs, d'espaces verts ouverts, de prairies et de terrains boisés d'origine, ainsi que d'interventions possibles dans la conception à l'échelle des bâtiments et des routes qui tiennent compte de la végétation. Les infrastructures vertes fournissent des services et fonctionnent de la même manière que les infrastructures classiques⁷.

Infrastructures : Comprend les actifs nouveaux et existants, ainsi que les infrastructures grises, hybrides et naturelles. **Systèmes d'infrastructure** : Ensemble d'infrastructures bâties et naturelles qui fournissent ensemble des services essentiels et qui partagent des vulnérabilités et des interdépendances au sein de l'environnement bâti, des systèmes naturels tels que les écosystèmes et les bassins versants, des juridictions et des territoires transfrontaliers, et entre eux. **Services d'infrastructure** : Comprend la fourniture et le soutien des soins de santé, des services publics, de l'eau et des eaux usées, des télécommunications, des services d'urgence, des routes commerciales et de transport, et de l'électricité (entre autres).

Intégration (adaptation) : prise en compte des changements climatiques dans la planification du développement, la prise de décision sectorielle et les processus de budgétisation réguliers, plutôt que sous forme de mesures autonomes ou d'un secteur distinct. Cela doit permettre une utilisation plus efficace des ressources et une meilleure durabilité des investissements dans le contexte d'un environnement changeant⁹.

Justice climatique : Née du concept de justice environnementale, la justice climatique consiste à « faire progresser les solutions climatiques qui lient les droits de l'homme et le développement dans une approche centrée sur l'homme, en plaçant au premier plan les besoins, les voix et le leadership de ceux qui sont les plus touchés ».

Justice environnementale : L'injustice environnementale reflète la discrimination procédurale et géographique des communautés autochtones, noires, racialisées, religieuses, à faibles revenus, 2SLGBTQI+, les femmes et d'autres communautés marginalisées telles que les très jeunes, les personnes âgées ou les personnes souffrant d'inégalités structurelles, de pauvreté ou d'isolement. Ces mêmes communautés sont également sous-représentées dans les espaces de prise de décision en matière d'environnement.

Mauvaise adaptation : Mesures pouvant accroître le risque de subir des répercussions des changements climatiques (y compris par une augmentation des émissions de gaz à effet de serre), d'amplifier la vulnérabilité aux changements climatiques ou de nuire au bien-être actuel ou futur. Une mauvaise adaptation est rarement intentionnelle¹.

Mesures d'adaptation en matière de santé fondées sur des données probantes : Mesures qui ont été examinées dans la littérature scientifique et dont l'efficacité en matière de protection de la santé a été démontrée.

Nord du Canada : Yukon, Territoires du Nord-Ouest, Nunavut, Nunavik (Québec) et Nunatsiavut (Terre-Neuve-et-Labrador), ainsi que les régions septentrionales de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Ontario.

Peuples autochtones : Le terme « peuples autochtones » désigne les Premières Nations, les Inuits et les Métis, ainsi que les autres peuples autochtones vivant hors des réserves et les peuples autochtones individuels vivant au Canada. La nécessité d'adopter une approche fondée sur les distinctions qui tiennent compte des droits, des voix et des forces uniques et distinctes, des systèmes de connaissances, des structures de gouvernance, des expériences, des valeurs traditionnelles, des besoins et des priorités des peuples autochtones est reconnue⁸. Les peuples autochtones peuvent comprendre des particuliers et des personnes de tous les niveaux, que ce soit au niveau national, régional ou local, du secteur privé ou des collectivités.

Préparation (aux situations d'urgence) : Phase de la gestion des urgences consistant à prendre des décisions et des mesures avant une situation d'urgence, afin d'être prêt à réagir et à se rétablir de manière efficace¹⁰.

Prévention (des catastrophes) : Mesures prises pour éviter les conséquences négatives associées à une menace donnée; les activités de prévention peuvent être incluses dans l'atténuation¹⁰.

Réduction des risques de catastrophe (RRC) : Désigne à la fois un but ou un objectif politique et les mesures stratégiques et instrumentales employées pour anticiper les risques de catastrophe futurs, réduire l'exposition, le danger ou la vulnérabilité existants et améliorer la résilience¹.

Région sociosanitaires : Les régions sociosanitaires sont des zones administratives définies par les ministères provinciaux de la Santé. Ces zones administratives représentent des zones géographiques de responsabilité pour les conseils d'administration des hôpitaux ou les autorités sanitaires régionales. Les régions sociosanitaires, en tant que zones administratives provinciales, sont susceptibles d'être modifiées. Pour que la couverture canadienne soit complète, chacun des territoires du Nord représente également une région sanitaire¹³.

Résilience (climatique) : Capacité de résistance d'un système socioécologique face à une perturbation ou un événement dangereux, permettant à celui-ci d'y répondre ou de se réorganiser de façon à conserver sa fonction essentielle, son identité et sa structure, tout en gardant ses facultés d'adaptation, d'apprentissage et de transformation⁷.

Risque : Dans le contexte des changements climatiques, les risques peuvent découler des effets potentiels des changements climatiques ainsi que des réponses humaines aux changements climatiques. Les conséquences négatives pertinentes comprennent celles sur les vies, les moyens de subsistance, la santé et le bien-être, les biens et les investissements économiques, sociaux et culturels, les infrastructures, les services (y compris les services écosystémiques), les écosystèmes et les espèces¹.

Services écosystémiques : Processus ou fonctions écologiques ayant une valeur monétaire ou non monétaire pour les individus ou la société dans son ensemble. Ces services sont souvent classés en (1) services de soutien tels que la productivité ou le maintien de la biodiversité, (2) services d'approvisionnement tels que la nourriture ou les fibres, (3) services de régulation tels que la régulation du climat ou la séquestration du carbone et (4) services culturels tels que le tourisme ou l'appréciation spirituelle et esthétique¹.

Solutions fondées sur la nature : Mesures visant à protéger, conserver, restaurer, utiliser durablement et gérer les écosystèmes terrestres, d'eau douce, côtiers et marins naturels ou modifiés, qui permettent de relever les défis sociaux, économiques et environnementaux de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être de l'homme, les services écosystémiques, la résilience et les avantages de la biodiversité¹¹.

Système de santé : Les individus, les organisations, les groupes, les communautés, tous les ordres de gouvernement, les organisations de santé autochtones et les autres personnes qui contribuent à l'amélioration de la santé et du bien-être des populations constituent le système de santé complexe du Canada. Il s'agit, par exemple, des organisations de santé autochtones, des autorités sociosanitaires locales/municipales, des ministères de la santé provinciaux et territoriaux, des organisations et institutions de santé nationales, provinciales et territoriales, des agences et ministères fédéraux dont la responsabilité est la gestion des risques susceptibles d'avoir un impact sur la santé de la population ou le financement de la recherche, des professionnels et associations de la santé et des professions paramédicales, des prestataires de services de santé et de santé publique, des organisations non gouvernementales et des organisations communautaires, des universités, laboratoires et institutions de recherche, des médias, des partenaires du secteur privé et de l'industrie.

Vulnérabilité : La propension ou la prédisposition à être affecté négativement. La vulnérabilité englobe une série de concepts et d'éléments, notamment la sensibilité ou la susceptibilité aux dommages et le manque de capacité à faire face et à s'adapter¹.

Références du glossaire

1. Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). (2018). Annexe II : Glossaire [Möller, V., R. van Diemen, J.B.R. Matthews, C. Méndez, S. Semenov, J.S. Fuglestedt, A. Reisinger (éd.)]. Dans : *Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability*. (En anglais seulement) Contribution du Groupe de travail II au sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, M. Tignor, E.S. Poloczanska, K. Mintenbeck, A. Alegría, M. Craig, S. Langsdorf, S. Lösckke, V. Möller, A. Okem, B. Rama (éd.)]. Cambridge University Press, Cambridge, R.-U. et New York, NY, É.-U., p. 2897-2930, doi:10.1017/9781009325844.029.
2. Évaluation des écosystèmes pour le millénaire. (2005). Appendice D : Glossaire. Dans : *Écosystèmes et bien-être humain : États actuels et tendances*. Conclusions du Groupe de travail sur la condition et les tendances [Hassan, R., R. Scholes et N. Ash(éd.)], Évaluation des écosystèmes pour le millénaire (EM), Island Press, Washington DC, USA, p. 893-900.
3. Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (IPCC). (2018). Annexe I : Glossaire [Matthews, J.B.R. (éd.)]. Dans : *Réchauffement climatique de 1,5 °C*. Rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels et les trajectoires associées d'émissions mondiales de gaz à effet de serre, dans le contexte du renforcement de la parade mondiale au changement climatique, du développement durable et de la lutte contre la pauvreté [Masson-Delmotte, V., P. Zhai, H.-O. Pörtner, D. Roberts, J. Skea, P.R. Shukla, A. Pirani, W. Moufouma-Okia, C. Péan, R. Pidcock, S. Connors, J.B.R. Matthews, Y. Chen, X. Zhou, M.I. Gomis, E. Lonnoy, T. Maycock, M. Tignor et T. Waterfield (éd.)]. Cambridge University Press, Cambridge, R.-U. et New York, NY, É.-U., p. 541-562, <https://doi.org/10.1017/9781009157940.008>.
4. Assemblée générale des Nations unies. (2016). *Rapport du groupe de travail intergouvernemental d'experts à composition non limitée chargé des indicateurs et de la terminologie relatifs à la réduction des risques de catastrophe*. A71/644. Assemblée générale des Nations unies (AGNU). 41 p.
5. Mark L. Brusseau, Ian L. Pepper et Charles P. Gerba (2019). *Environmental and Pollution Science 3rd edition*, Academic Press. (En anglais seulement) <https://doi.org/10.1016/C2017-0-00480-9>
6. Gouvernement du Canada – Sécurité publique Canada. (2011). *Guide pour la planification de la gestion des urgences 2010-2011*. ISBN : 978-1-100-94858-4.
7. Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (IPCC). (2018). Annexe I : Glossaire [Matthews, J.B.R. (éd.)]. Dans : *Réchauffement climatique de 1,5 °C*. Rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels et les trajectoires associées d'émissions mondiales de gaz à effet de serre, dans le contexte du renforcement de la parade mondiale au changement climatique, du développement durable et de la lutte contre la pauvreté [Masson-Delmotte, V., P. Zhai, H.-O. Pörtner, D. Roberts, J. Skea, P.R. Shukla, A. Pirani, W. Moufouma-Okia, C. Péan, R. Pidcock, S. Connors, J.B.R. Matthews, Y. Chen, X. Zhou, M.I. Gomis, E. Lonnoy, T. Maycock, M. Tignor et T. Waterfield (éd.)]. Sous presse.
8. Gouvernement du Canada – Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada. (2021). *Peuples et communautés autochtones*.

9. Schaar, J. (2008). [*Overview of Adaptation Mainstreaming Initiatives*](#). Commission on Climate Change and Development. (En anglais seulement)
10. Gouvernement du Canada – Sécurité publique Canada. (2018). *Stratégie nationale d'atténuation des catastrophes du Canada*.
11. Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (2022). Solutions fondées sur la nature à l'appui du développement durable. UNEP/EA.5/ Res.5. Résolution adoptée par l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement le 2 mars 2022.
12. Gouvernement du Canada. (2020). *Déterminants sociaux de la santé et inégalités en matière de santé*.
13. Statistique Canada (2018). [Régions sociosanitaires et groupes homologues \(statcan.gc.ca\)](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-625-x/2018001/article/00001-eng.htm)